



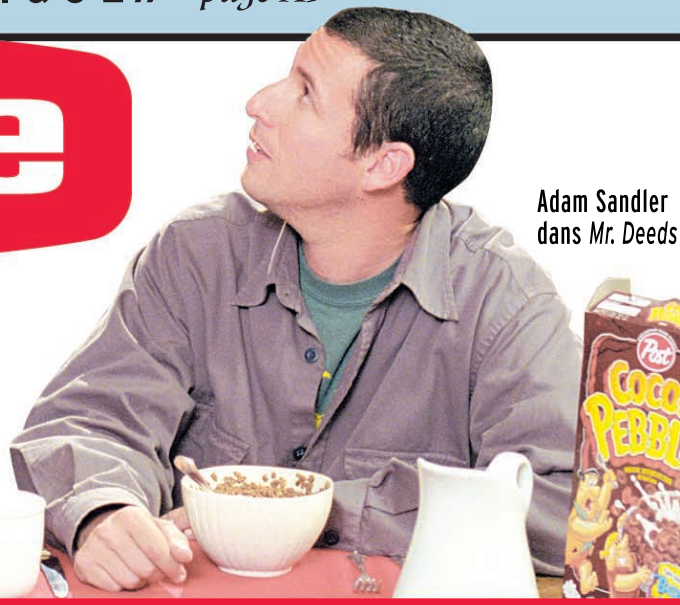
Guy Charron devient l'adjoint de Therrien

Cahier Sports, page S2



Hollywood: la folie des remakes

Cahier Arts+Spectacles, Cinéma, page C1



Adam Sandler dans Mr. Deeds

MONTRÉAL | VENDREDI 26 JUIN 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 244 > 64 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

LE PLAN DE KANANASKIS

Aider l'Afrique à s'aider elle-même

GILLES TOUPIN
envoyé spécial

CALGARY – Pour la première fois, un partenariat d'envergure a été instauré hier à Kananaskis entre le continent africain et le monde développé.

Le Plan d'action pour l'Afrique sur lequel se sont entendus les dirigeants des membres du G8 consacre — du moins pour l'instant sur papier — le début d'une ère où pour la première fois les pays riches vont « essayer d'aider l'Afrique à s'aider elle-même ».

Pour les chefs d'État et de gouvernement du Canada, de la France, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon et de la Russie, la conclusion du Sommet de Kananaskis a marqué hier un tournant dans les relations du monde industrialisé avec l'Afrique. « Le continent oublié de la mondialisation », comme l'a qualifié le président de la France, Jacques Chirac, pourra mettre en branle son fameux Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) proposé par les pays africains eux-mêmes lors du Sommet de Gènes l'année dernière.

Ce projet, couplé au Plan d'action du G8, tendra à fournir aux États africains les moyens de conduire des politiques nouvelles pour la paix, la démocratie et le développement durable avec à la clé des mécanismes d'autoévaluation qui doivent être mis en place.

Voir AFRIQUE en A2

APRÈS LA PLUIE, LE FESTIVAL!



L'averse de la fin de l'après-midi n'a pas découragé les festivaliers impatientes: des milliers de gens se sont rués rue Sainte-Catherine hier, jour de l'ouverture du 23^e Festival international de jazz de Montréal. Durant les 10 prochains jours, environ 500 concerts seront présentés sur une vingtaine de scènes du centre-ville de Montréal.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

> À lire: nos deux pages sur le Festival de jazz, B4 et B5

La saignée se poursuit dans les télécoms

MICHÈLE BOISVERT

ON AURAIT VOULU croire que le pire était derrière nous, que la valse des mises à pied massives était chose du passé, mais la semaine qui se termine rappelle brutalement que le ménage dans le secteur des technologies n'est pas encore terminé.

Le plus grand coup a été asséné mercredi par WorldCom, le numéro deux de l'interurbain aux États-Unis. Cette entreprise qui a reconnu avoir falsifié ses résultats financiers a annoncé du même souffle la suppression de 17 000 emplois afin de réduire ses coûts et conserver le peu de liquidités qu'il lui reste. Car WorldCom, qui s'était lancée dans une orgie d'acquisitions, est aujourd'hui étranglée par une dette de 30 milliards de dollars US et pourrait être acculée à la faillite. Si tel était le cas, l'hécatombe serait alors beaucoup plus importante.

L'onde de choc déclenchée par WorldCom a été tellement forte qu'elle a presque totalement éclipsé l'annonce faite le même jour par un autre important acteur du secteur des télécommunications.

Voir SAIGNÉE en A2

Un millier de Montréalais toujours sans logement

KARIM BENESSAIEH

PLAN D'URGENCE, opération humanitaire, appels à la solidarité: c'est avec tous les moyens habituellement réservés aux catastrophes naturelles que les gouvernements s'apprentent à « combattre » le 1^{er} juillet.

Mais il commence à se faire tard pour plus d'un millier de

Montréalais qui sont toujours sans logement et ce, même si Québec s'est engagé à payer une partie de leur loyer, a-t-on appris hier lors de la conférence de presse organisée par Québec et la Ville de Montréal.

Dans une envolée presque lyrique, le maire Gerald Tremblay a d'abord appelé à la solidarité de tous — parents, voisins,

amis —, soulignant qu'il y avait là « une occasion de refaire des ponts ». Il a demandé aux propriétaires de logements disponibles de se manifester. « Je sais qu'il y en a, je leur demande de rendre ces appartements accessibles à ceux qui en ont le plus besoin. » Le maire a même demandé aux automobilistes de faire preuve de patience dans les rues encombrées de la ville, et à

Hydro-Québec et Bell Canada d'être généreux et tolérants.

En présence du ministre des Affaires municipales et de la Métropole, André Boisclair, on a annoncé que l'aide aux « sinistrés » du 1^{er} juillet serait disponible au 868-GITE 24 heures sur 24, du 30 juin au 3 juillet.

Voir LOGEMENT en A2

MON CLIN D'OEIL > STÉPHANE LAPORTE

C'est très dangereux de draguer, la fin de semaine du 1^{er} juillet, car si vous ramenez quelqu'un chez vous, il risque de rester là!

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	La Presse Affaires	D1-D11
- télévision	E8	Loteries	A2, A7
Avis	E7	Monde	A7
Bandes dessinées	E2	Mots croisés	E2, S10
Bridges	E7	Mot mystère	E2
Décès	A10	Petites annonces	E4
Éditorial		- immobilier	E4, E5
Étes-vous observateur?	E4	- marchandises	E5
Feuilleton	E2	- emplois	E5
Forum	A11	- automobile	E6, E8
Horoscope	E6	- affaires	D2
		Politique	A3, A4

MÉTÉO

Passages nuageux
Maximum 25 > minimum 14



Le maire de Londres dans la tourmente

Depuis son élection à la mairie de Londres, en mai 2000, Ken Livingstone était invisible. En deux ans au pouvoir, le politicien de 57 ans, ancien marxiste coloré, n'avait rien entrepris de plus controversé que d'interdire les pigeons à Trafalgar Square. Mais tout a basculé il y a quelques jours. Désormais, le maire fait les manchettes. Plus qu'il ne l'aurait jamais souhaité.

Vendredi, le maire a annoncé son plan stratégique de 225 milliards de dollars sur l'avenue de Londres, qui comprend la construction de 460 000 nouvelles maisons, 130 nouvelles écoles, trois nouvelles voies ferrées et l'extension des lignes de métro. Il s'agit, selon le *Financial Times*, du « plan de revitalisation de Londres le plus considérable depuis la reconstruction de la ville après le Grand Feu de 1666 ». Ce devait être l'apogée du règne de Ken Livingstone à la tête de la capitale britannique.

Mais voilà, au lieu d'expliquer son ambitieux projet aux journalistes qui se pressaient devant lui, le maire a été forcé de consacrer la conférence de presse du lancement à d'embarrassantes questions sur sa vie privée.



ISABELLE HACHEY

LA PRESSE À LONDRES

C'est l'*Evening Standard* qui a déclenché les hostilités. Le quotidien accuse le maire de s'être saoulé, d'avoir maltraité sa compagne enceinte et d'avoir agressé un invité, Robin Hedges, lors d'une fête d'anniversaire, en mai, dans une maison privée du nord de Londres. Selon le journal, M. Livingstone aurait même filé à l'anglaise avant l'arrivée des policiers et de l'ambulance. M. Hedges affirme s'être interposé quand le maire s'en est pris à sa conjointe, Emma Beal, 36 ans, surprise en train de fumer une cigarette. Dans la violente mêlée qui a suivi, le maire aurait poussé M. Hedges, qui aurait basculé par-dessus une rampe d'escalier et fait une chute de plus de quatre mètres. M. Hedges a quitté la fête sur une civière et, un mois plus tard, le mal-

heureux n'est toujours pas retourné au travail.

Les allégations sont sérieuses, et la carrière du maire semble désormais compromise. Hier, M. Livingstone a donné sa propre version des événements lors d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée de Londres, qui pourrait référer son cas à un organisme national enquêtant sur les allégations de mauvaise conduite dans les gouvernements locaux et ayant le pouvoir de suspendre le maire de Londres pour cinq ans.

M. Livingstone a tout nié en bloc. D'abord, il n'était pas saoul (il a bu seulement trois verres de vin). Ensuite, il n'a pas maltraité sa compagne (une querelle, rien de plus). Enfin, il n'a pas provoqué la chute de M. Hedges. C'est plutôt ce dernier qui s'est jeté sur lui, croyant à tort que la dispute du couple avait « mal tourné ». Selon le maire, ce n'est qu'après l'échauffourée que M. Hedges aurait perdu l'équilibre en tentant d'enjamber les nombreux invités assis dans les escaliers.

Voir MAIRE en A4

Oui aux bons d'éducation

Dans une décision partagée, la Cour suprême des États-Unis a statué hier que les bons d'éducation étaient légaux parce que les parents avaient le choix entre les écoles confessionnelles et laïques. Ce concept des *school vouchers*, comme les appellent les Américains, suscite également ici des controverses parce qu'il est inscrit dans le programme de l'Action démocratique dirigée par Mario Dumont. De Washington, notre journaliste écrit que la décision a été applaudie par les tenants d'un véritable « magasinage » des écoles publiques et privées. L'implantation des bons d'éducation était contestée sous le prétexte d'une violation de la Constitution qui distingue l'État et la religion.

Voir nos informations en A12

VISITEZ À COMPTER DU 1^{er} JUIN 2002

LA MAISON DE RÊVE LES AILES DE LA MODE

Située au 11, Duchâtel, dans le projet Candiac sur le Golf. Visites les lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 20 h et les samedi et dimanche de midi à 17 h.

GRÂCE À LA FONDATION LES AILES DE LA MODE
Tirage au profit des enfants handicapés et/ou défavorisés. La personne gagnante reçoit la Maison de Rêve, totalement meublée et décorée avec en prime, aucune taxe, ni frais de chauffage, d'électricité, de téléphone, de satellite et Internet pendant 5 ans.

Consultez notre site Internet www.visitenet.com/maisondereve et participez au tirage hebdomadaire.

Au total, 16 prix à gagner! Incluant une Passat W8 et une Jetta Familiale, gracieusement de

Gaz Métropolitain SICO BRAULT & MARTINEAU CANADIAC La Presse EMCO MAAX

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Noir sur blanc

Il aura fallu cinq ans pour réunir à nouveau au grand écran Will Smith et Tommy Lee Jones pour la suite de *Men in Black*, le film le plus populaire de 1997. C'est désormais chose faite et les deux acteurs s'en réjouissent. « Chacun de nos personnages a besoin de la présence de l'autre pour que la dynamique fonctionne », explique Will Smith que *La Presse* a rencontré à New York.

À lire demain dans le cahier *Cinéma*

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Suivez l'actualité du Festival international de jazz de Montréal cyberpresse.ca/jazz

> Bilan du Sommet du G8 de Kananaskis cyberpresse.ca/g8

> La vague des déménagements commence cyberpresse.ca/logement

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



ALAIN BRUNET

> Dianne Reeves

Les chanteuses sont à l'honneur au Festival de jazz. À lire demain dans le cahier Arts et spectacles.



MARC CASSIVI

> Le Mondial

Le Brésil et l'Allemagne fourbissent leurs armes. Demain dans le cahier Sports.



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

> Les telenovelas

Ces mélodrames mexicains sont exportés partout dans le monde. À lire demain dans le cahier Actuel.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9



	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 15 à minuit Sam: 10 h à minuit Dim: 10 h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h 30 à 21 h Vendredi: 8 h 30 à 20 h 30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres: 1-5-3 > À quatre chiffres: 9-2-5-3

SUITES DE LA UNE

AFRIQUE

Suite de la page A1

En retour de cet effort des pays africains pour repenser leur façon de gouverner, selon « les normes démocratiques internationales », et de gérer leurs économies, les pays du G8 s'engagent à donner à l'Afrique l'accès aux marchés internationaux et le financement des infrastructures nécessaires au décollage économique. Les pays du G8 ont notamment décidé au cours du sommet d'augmenter leur aide publique au développement (APD) et de consacrer, à certaines conditions, « la moitié ou plus » de ces nouveaux fonds à l'Afrique. « C'est un partenariat, a expliqué Jean Chrétien, président du Sommet, en conférence de presse. Si les pays africains ne remplissent pas leur part du marché, il n'y aura pas d'argent. »

Les dirigeants du G8 ont aussi décidé de poursuivre l'annulation des dettes des pays les plus pauvres — un effort de réduction de quelque 30 milliards de dollars US, soit des deux tiers de l'endettement total de ces pays.

D'autre part, le Plan d'action ne comprend pas d'engagements financiers nouveaux au-delà de ceux déjà annoncés lors de la conférence de Monterrey sur le financement du

développement. Pour sa part, le premier ministre Jean Chrétien a fait connaître hier dans un document séparé la nature des initiatives particulières que le Canada prendra pour appuyer le développement de l'Afrique. Ces engagements du Canada sont de l'ordre de six milliards de dollars sur cinq ans, ce qui comprend le Fonds canadien pour l'Afrique de 500 millions de dollars.

En rendant public le Plan d'action du G8 pour l'Afrique, le premier ministre Jean Chrétien s'est dit « très fier de constater le succès » de la rencontre. Le premier ministre avait fait sienne l'initiative africaine lors de la rencontre de Gènes en juillet 2001 et il l'a menée à bon port à Kananaskis.

« C'est la première fois, a déclaré à l'issue de la rencontre le premier ministre de la Grande-Bretagne, Tony Blair, qu'une initiative comme celle-là est prise lors d'un tel sommet. Jamais nous n'avions essayé de faire les choses de cette façon auparavant. »

L'accueil fait par les dirigeants africains présents à Kananaskis au Plan d'action du G8 a été favorable hier tout en étant teinté de prudence. Le président du Niger, Olusegun

Obasanjo, qui a pris la parole au nom de ses homologues de l'Afrique du Sud, de l'Algérie et du Sénégal, a salué l'engagement du G8 envers le NPDA. « Ce n'est qu'un départ, a-t-il dit avec réalisme. Ce n'est pas la fin. Mais si on a un bon départ, comme c'est le cas aujourd'hui, nous aurons une bonne arrivée. Le succès de cette initiative repose fondamentalement sur l'engagement et la confiance. Nous nous sommes engagés et le monde développé s'est engagé. Il y aura des résultats. »

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a également opiné en ce sens. « Si les Africains s'en tiennent réellement aux engagements qu'ils ont pris dans le NPDA et si le G8 met à exécution le Plan d'action annoncé aujourd'hui, a-t-il dit, ce sommet sera vu comme un point tournant dans l'histoire de l'Afrique et dans l'histoire du monde. C'est un défi qu'il nous faut tous relever. »

En revanche, les diverses coalitions anti-mondialisation et plusieurs ONG qui ont suivi la rencontre d'hier ont dit du Plan d'action du G8 qu'il ne contenait « ni plan ni ac-

tion ». Malgré les nombreux engagements pris par les membres du G8 dans le document de 21 pages sur l'Afrique, les représentants de ces organisations internationales reprochent au document de ne pas appuyer leurs énoncés d'intention par ces contributions financières à la hauteur. Ils sont également unanimes pour condamner l'absence de calendrier ferme au sujet des réformes annoncées. Oxfam international, par exemple, trouve inacceptable que le G8 n'ait pas mis au point un calendrier pour l'élimination des subventions agricoles dans les pays riches, qui détruisent les moyens d'existence des pays africains et qui sont pourtant dénoncées dans le Plan d'action.

Le document insiste sur le fait que la croissance économique en Afrique ne pourra se faire sans passer par l'investissement et la bonne gouvernance qui sont « les moteurs de la lutte contre la pauvreté ».

Cette initiative comprend enfin plusieurs volets dont celui de la priorité absolue à mettre un terme, d'ici une année, aux conflits armés qui ravagent la République démocratique du Congo, le Soudan, l'Angola et la Sierra Leone.

SAIGNÉE

Suite de la page A1

Alcatel, fabricant français d'équipement de télécommunications, concurrent direct de Nortel, avisait les marchés mercredi qu'elle enregistrerait une perte pour l'exercice 2002 et qu'elle se voyait obligée de réduire une fois de plus ses effectifs : 10 000 emplois supplémentaires vont disparaître.

Puis, c'était au tour hier de Motorola, autre géant des télécommunications à sortir le couperet. L'entreprise américaine, numéro deux mondial de la fabrication de télé-

phones sans fil, supprimera 10 % de ses effectifs, soit 7000 emplois. L'entreprise retrouvera alors la taille qu'elle avait au milieu des années 1990, avant la montée vertigineuse des entreprises de télécoms.

Au Canada, Call-Net se voyait elle aussi obligée de réduire sa force de travail: 15 % de ses effectifs seront supprimés, soit 350 personnes. L'entreprise de téléphone, spécialisée dans l'interurbain, doit réduire ses coûts.

Cette triste litanie n'est pas finie. Le secteur des télécommunications souffre d'un énorme lendemain de veille. Avec l'arrivée d'Internet, on a cru que la demande pour les services de télécommunications allait exploser et on a construit des réseaux à l'excès. Une fois la frénésie passée, on s'est aperçu que l'offre dépassait largement la demande de capacité de transmission et qu'on avait beaucoup trop dépensé. Télé-globe en est un exemple. Aujourd'hui, la majorité des analystes qui

suivent de près le secteur des télécommunications estiment que la reprise n'est pas pour demain et que d'autres acteurs devront ajuster leur structure de coûts s'ils veulent compléter cette traversée du désert.

Dans la foulée des grands acteurs du secteur des télécommunications, l'entreprise française Cap Gemini a annoncé hier d'importantes suppressions d'emplois. L'entreprise spécialisée dans les technologies de l'information éliminera 5500 emplois. Parmi ses plus importants

clients figure Cisco Systems, numéro un mondial des réseaux de transmission de données.

« C'est triste à dire, mais c'est simplement le retour du pendule, affirme Jean-Paul Giacometti, gestionnaire de portefeuille chez Claret. On paye pour les excès. Et c'est loin d'être fini. Quand on a affaire à une bulle de la taille de celle que nous avons gonflée à la fin des années 1990, c'est long avant d'en vider l'air complètement. »

LOGEMENT

Suite de la page A1

C'est de cet endroit que l'aide d'urgence sera coordonnée. On demandera aux ménages sans logis de déposer leurs meubles et leurs effets personnels sur le trottoir, et d'attendre que les employés de la Ville viennent les chercher. Les animaux domestiques, a-t-on précisé, seront relogés dans des organismes de protection des animaux. On a même prévu des interprètes dans les cas où les sans-logis ne parlent ni anglais ni français.

Les biens seront entreposés dans les locaux de la Ville et les personnes seront hébergées dans « des hôtels ou des motels », a précisé le conseiller Michel Prescott, responsable du dossier du logement. Malgré les nombreuses questions des journalistes, il a été impossible de connaître les détails logistiques de cet hébergement: combien pourra-t-on accueillir de citoyens, où exactement logeront-ils, et pour combien de temps?

« L'information sera rendue publique en temps opportun », a répondu le ministre Boisclair. Quant à l'hébergement, il pourra durer « quelques jours, quelques semaines, mais c'est sûr qu'on ne rejettera pas les gens dans la rue », a déclaré M. Prescott.

En fait, on ne sait pas exactement quelle sera l'ampleur de la crise en fin de semaine, ont convenu les responsables politiques. Selon les plus récentes données dévoilées hier par la Ville de Montréal, 547 ménages ont été jugés admissibles au supplément au loyer dans les dernières semaines. Le programme d'aide financière, supposé rendre ces locataires démunis plus alléchants pour les propriétaires, a eu un succès plutôt modeste jusqu'ici: 92 ménages ont trouvé un logement, dont 73 par leurs propres moyens.

Il reste donc 455 ménages qui cherchent toujours à se loger dans la région métropolitaine. Là-dessus, 227 pourraient profiter d'une entente entre l'Office municipal d'habitation et des propriétaires qui ont mis sur pied une banque de logements disponibles.

Bien difficile de savoir où iront les autres. « Nous ne sommes pas naïfs, nous ne pouvons garantir que tout le monde aura un logement, a déclaré le ministre Boisclair. Mais des mesures concrètes et efficaces ont été mises en place, nous sommes tous bien conscients du problème. »

D'autre part, invité à commenter le récent rapport de l'Institut économique de Montréal qui suggère notamment de déréglementer le prix des loyers, M. Boisclair a été sans équivoque: « Certains pensent que la Régie du logement est un obstacle, ce n'est pas mon cas. Je ne fais pas partie de ceux qui veulent l'abolir. Ce n'est pas en enlevant aux uns qu'on va en donner plus aux autres. » La solution à la crise du logement, estime-t-il, vient de la construction de logements sociaux et privés.

À Mirabel où elle participait à l'annonce d'investissements dans la zone de commerce international, la ministre des Finances, Pauline Marois, a cependant été moins catégorique, estimant que le gouvernement devait évaluer la pertinence de desserrer le contrôle des loyers pour résoudre la crise du logement. « Est-ce que ce sont des règles que l'on doit revoir en terme de contrôle, par exemple, au niveau de la Régie du logement? Est-ce que ce sont des mesures fiscales qu'on doit implanter? Les deux volets doivent être regardés. »

DU CARACTÈRE!
Tous les dimanches dans **La Presse**

LECTURES

BVLGARI

Le pendentif Tondo Sole

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

Montréal - 2020, rue de la Montagne
Tél (514) 845-4651

3018323

SOMMET DU G8

20 milliards pour l'élimination de stocks obsolètes d'armes nucléaires russes

GILLES TOUPIN

CALGARY — La tragédie du 11 septembre a plané sur les débats du Sommet de Kananaskis et les leaders du G8 se sont engagés, après des discussions ardues qui ont failli échouer, « à empêcher les terroristes, et ceux qui les abritent, d'acquiescer ou de mettre au point des armes nucléaires, chimiques, radiologiques et biologiques, des missiles, ainsi que les matières, le matériel et la technologie qui s'y rattachent ».

Les dirigeants du G8 ont donc lancé hier le nouveau Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Pour démanteler des sous-marins nucléaires mis hors ser-

vice, pour éliminer des matières fissiles, des bombes nucléaires stockées de façon excessive ou des armes chimiques et biologiques désuètes que la Russie et d'autres pays n'ont plus les moyens d'entretenir et de protéger, le G8 s'est entendu pour rassembler 20 milliards de dollars US pour appuyer de tels projets au cours des 10 prochaines années. Le président Bush a notamment promis une participation de 10 milliards de dollars US alors que l'Union européenne s'est engagée à fournir les 10 autres milliards de dollars.

C'est la Russie de Vladimir Poutine qui a été au cœur de cet enjeu puisque la Russie et les anciens pays environnants de l'ex-Union soviétique possèdent des stocks obsolètes et dangereux d'armes nucléaires, chimiques et biologiques. Le président russe s'est présenté

à Kananaskis mercredi avec son propre texte d'accord. Le premier ministre Chrétien avait déjà élaboré avec ses autres partenaires du G8 un texte préliminaire. Les dirigeants du G8 et leurs sherpas ont donc dû négocier en coulisses avec les Russes une version finale de ces deux documents, ce qui n'a pas été sans mal, a expliqué hier le président du sommet, M. Chrétien.

« Il y a quatre ou cinq jours ce dossier n'allait nulle part », a ajouté le premier ministre canadien qui a souligné que les lignes directrices qui serviront de base à un tel projet sont d'une immense complexité. L'entente ne parle pas notamment de l'élimination des armes biologiques, contrairement à ce qui était prévu, en raison justement de problèmes techniques que n'ont pu surmonter les

négociateurs. « C'est que nous voulons faire le plus de progrès possible, a déclaré Jean Chrétien, et il y a des éléments du dossier sur lesquels il est impossible d'arriver à un accord tout de suite. C'est un programme qui s'échelonne sur 10 ans. Alors nous avons convenu de revoir ces éléments non résolus et d'examiner les progrès du Partenariat lors du prochain sommet en France l'année prochaine. »

Parmi les grands principes sur lesquels se sont entendus les dirigeants du G8, mentionnons l'obligation pour les pays concernés de rendre compte du matériel en cause, selon des mesures à préciser, et de le sécuriser aux étapes de production, de l'utilisation et de l'entreposage et du transport domestique et international.

« Un mur de la honte contre les réfugiés »

« Personne n'est illégal », clament des manifestants

CHARLES CÔTÉ

OTTAWA — La loi C-11 resserrant l'accès des réfugiés au Canada qui doit entrer en vigueur aujourd'hui ne fera qu'ajouter aux misères des peuples opprimés par les politiques des pays riches, selon des militants réunis à Ottawa hier à l'occasion d'une manifestation sur le thème « Personne n'est illégal ».

Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de « Prenons la capitale », un ralliement de groupes anarchistes et anticapitalistes qui ont fait valoir pendant deux jours leur opposition aux politiques menées par les pays du G8, dont les dirigeants étaient réunis pendant ce temps à Kananaskis, en Alberta.

La marche a réuni jusqu'à 7000 personnes selon les organisateurs, mais *La Presse* en a compté environ 2000 vers la fin. Peut-être un grand nombre d'entre elles ont été découragées par la pluie torrentielle qui s'est abattue pour la deuxième journée de suite sur les manifestants.

Le thème de la marche a attiré des militants d'un peu partout au Québec et en Ontario, comme Gary Kinsman, de Sudbury. « Il y a une hypocrisie de la part des pays développés, qui veulent libérer le commerce, alors que pour les gens, il y a de plus en plus de surveillance et d'entraves au mouvement », dit-il.

« La loi C-11 fait partie d'une campagne contre les réfugiés, qui vont recourir à des moyens de plus en plus dangereux pour quitter leur pays, a affirmé Mughir Hindi, du Comité pour le droit au retour des Palestiniens. Mais la vraie cause à défendre, c'est de rendre la vie de ces gens vivable là où ils sont. Les politiques des pays du G8 forcent ces gens à se déplacer. »

Pour Demba Diakhate, du GRILA, un groupe montréalais qui lutte pour la « libération de l'Afrique », la loi C-11 représente une « mesure injuste pour étouffer encore la volonté des peuples de lutter contre un pouvoir qui ne veut rien partager ».

C'est aussi aujourd'hui que le vice-premier ministre John Manley et le chef de la sécurité intérieure américaine Tom Ridge doivent parapher l'entente canado-américaine qui découle de la loi C-11. Cette journée aura des effets bien concrets pour un autre militant, Mohamed Cherfi, du Comité d'action des sans-statut.

Cet Algérien de 33 ans est arrivé au Canada en 1998, après avoir transité par les États-Unis. Sa demande de statut de réfugié a été refusée. Avec la fin en mars du moratoire sur l'expulsion des sans-statut algériens, il risque maintenant d'être refoulé aux États-Unis. « La loi C-11 est comme un mur de la honte, dit-il. Il prévoit le refoulement des gens qui arrivent sans documents, alors qu'auparavant, ils pouvaient faire une demande. De même, les personnes qui transitent par les États-Unis seront refoulées, alors que c'est ce que font 70 % des réfugiés. »

À l'ombre des bureaux d'Immigration Canada, où la manifestation s'est arrêtée le temps de l'entendre, il s'inquiète pour son avenir. « Les autorités américaines appliquent leurs lois sur l'immigration de façon arbitraire, dit-il. Et avec un nom comme Mohamed, depuis le 11 septembre, je ne sais pas à quoi m'attendre. Et si je retourne en Algérie, j'irai en prison. »

Partie de l'ambassade des États-Unis, la manifestation d'hier a aussi fait des arrêts devant les bureaux du ministère de la Défense et ceux de la Société canadienne pour l'expansion des exportations. Un autre arrêt devant le consulat de la Colombie a été l'occasion de dénoncer l'intensification de l'aide militaire américaine dans ce pays ravagé par la guerre civile mais riche en ressources naturelles, comme le pétrole.

« En Colombie comme dans d'autres pays, les politiques des pays du G8 ne laissent pas de choix aux populations : ou bien vous travaillez dans les maquillages (les usines fabriquant des produits pour l'exportation), ou bien vous crevez, a lancé Manuel Rozenal, du Comité Canada-Colombie. Et si les gens se battent pour leurs droits, ils sont tués. »

« La Colombie n'a pas besoin de votre aide, dit-il. Elle a besoin que vous luttiez avec elle. Il y a du sang dans votre pétrole, dans vos fleurs coupées, dans votre café. »

Comme la veille, il n'y a pas eu d'affrontements avec les policiers. Toutefois, ces derniers ont tenté de remorquer la fourgonnette équipée de haut-parleurs qu'avaient louée les organisateurs. Ils ont dû y renoncer quand des manifestants ont formé une chaîne humaine autour du véhicule. La marche s'est terminée sur la colline parlementaire d'où les manifestants se sont dispersés sans incident.



Une centaine de manifestants ont dansé couverts de boue, hier, dans le centre de Calgary, alors que prenait fin à Kananaskis, non loin de là, le Sommet du G8. Contrairement à ce qui s'est produit lors de sommets précédents, notamment à celui de Québec, en avril 2001, les manifestations ont été essentiellement festives cette fois-ci.

Sortir l'Afrique de sa pauvreté endémique

GILLES TOUPIN

CALGARY — Le Plan d'action pour l'Afrique rendu public hier par les dirigeants du G8 lors du sommet de Kananaskis est en quelque sorte l'acceptation par les huit grandes démocraties industrialisées du groupe et les représentants de l'Union européenne de l'initiative prise par les États africains en adoptant le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA). « Il s'agit d'une première étape, a commenté hier le président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, à l'issue du sommet. La prochaine étape, ce sera de traiter un à un les multiples points abordés dans le Plan d'action et voir, avec nos partenaires occidentaux, comment nous pouvons les mettre en pratique. »

Q Quels sont les grands principes qui sous-tendent le Plan d'action pour l'Afrique ?

R D'abord un désir impérieux d'agir pour sortir l'Afrique de sa pauvreté endémique. Ensuite les pays industrialisés ont fait leur mea-culpa et ont constaté que les nombreuses initiatives prises dans le passé pour stimuler le développement de ce continent n'ont pas réussi à améliorer durablement la vie des femmes, des hommes et des enfants de ce continent de 800 millions d'habitants. Les Africains, avec leur NPDA, ont voulu proposer une approche différente, celle de la croissance économique s'appuyant sur l'investissement et la gouvernance économique comme moteurs de lutte contre la pauvreté. Ils l'ont noté aux pays riches en fonction de certaines conditions à respecter, dont l'attachement à la bonne gouvernance et à la primauté du droit.

Q Combien cela coûtera-t-il aux membres du G8 ?

R En mars 2002, à Monterrey au Mexique, les pays riches ont décidé de doubler d'efforts pour débloquer les ressources nécessaires au développement en général. Hier, à Kananaskis, ils ont promis d'allouer la moitié ou plus des nouvelles sommes d'argent dégagées pour le développement à l'Afrique. Le Plan d'action parle d'une augmentation de l'aide au développement d'ici 2006 de 12 milliards de dollars américains par an, au total.

Q Et combien le Canada entend-il fournir pour favoriser l'établissement de ce nouveau partenariat avec l'Afrique ?

R Hier, le premier ministre Jean Chrétien a dévoilé les initiatives canadiennes en ce sens. Tous ces projets sont financés à même l'argent déjà engagé par le gouvernement fédéral, notamment l'augmentation de l'aide publique au développement de 8 % par année et le Fonds spécial pour l'Afrique de 500 millions de dollars. En tout, les initiatives annoncées hier par M. Chrétien ont été chiffrées à 6 milliards de dollars sur cinq ans.

Q En quoi consistent ces nouvelles initiatives canadiennes ?

R À 17 projets précis qui vont de l'accès en franchise de droits et hors contingent pour les pays les moins avancés d'Afrique à un fonds d'investissement de 100 millions de dollars sur trois ans en passant par des projets pour renforcer la capacité commerciale du continent, pour appuyer les technologies de l'information, pour renforcer le secteur public, pour consolider les parlements africains, etc.

Q Que prévoit le Plan d'action pour l'Afrique du G8 en matière de paix et de sécurité ?

R Les dirigeants du G8 se sont dits déterminés hier à faire de la prévention et de la résolution des conflits une priorité absolue. Ils se sont engagés à faire cesser d'ici un an les conflits armés en République populaire du Congo, au Soudan et à consolider la paix en Angola et en Sierra Leone. Ils ont aussi promis de collaborer avec la société civile et les gouvernements africains pour faire cesser les conflits armés liés à l'exploitation des ressources naturelles africaines, exploitation qui sert justement à financer ces conflits.

Q Qu'entend-on au G8 lorsque l'on avance vouloir renforcer les institutions et la gouvernance ?

R Sans démocratie et sans institutions fiables, affirme le Plan d'action, il sera impossible à l'Afrique d'attirer des investissements privés à long terme. Ce renforcement des institutions et de la bonne gouvernance est à la fois urgent et primordial, ce qui comprend l'indispensable égalité entre les sexes.

Q Pourquoi le G8 dans son document veut-il prendre des mesures pour favoriser le commerce, l'investissement, la croissance économique et le développement durable en Afrique ?

R Afin de faire reculer la pauvreté. Sans une stimulation de l'activité économique dans tous les secteurs productifs, sans un effort du côté des infrastructures, l'Afrique ne pourra vivre son intégration dans le système commercial international et l'économie mondiale. Il faudra, entre autres choses, que les pays riches cessent leurs subventions à leurs producteurs agricoles pour faciliter l'accès aux marchés des produits africains, ce qui est loin d'être acquis.

Q Le Plan d'action se penche-t-il sur l'allègement de la dette des pays africains ?

R L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) réduira de 19 milliards de dollars américains la dette de 22 pays africains « qui suivent des politiques économiques judicieuses et pratiquent une bonne gouvernance ». Les membres du G8 ont convenu d'ailleurs cette semaine qu'ils combleraient la part du manque à gagner de cette initiative, en étant conscient que celle-ci pourrait s'élever à 1 milliard de dollars US.

Q Quels sont les autres secteurs de l'activité humaine sur lesquels se penche le Plan d'action du G8 ?

R L'éducation est au premier plan des besoins de l'Afrique. Le G8 entend prendre des mesures pour que tous les Africains aient accès à l'éducation primaire universelle d'ici 2015. Le document est cependant muet sur ces mesures. La santé est aussi une grande priorité du plan, notamment la lutte contre le VIH/sida, un fléau qui freine sérieusement le développement de l'Afrique. Le G8 promet de continuer à soutenir le Fonds mondial de lutte contre le sida et à aider à la mise en oeuvre de systèmes de santé durables sur le continent. Enfin, le Plan affirme vouloir soutenir la principale préoccupation économique de la plupart des Africains, soit l'augmentation de la productivité agricole. Le Plan appuie également l'Afrique dans ses efforts pour améliorer la gestion et l'exploitation des ressources en eau.

| BOIS D'OEUVRE |

Plus de 5600 emplois perdus au Québec

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

QUÉBEC — Depuis le 22 mai dernier, au moment même où la guillotine américaine est tombée sur l'industrie canadienne du bois d'oeuvre avec sa surtaxe de 27,22 %, pas moins de 5679 emplois ont été touchés au Québec.

Selon le dernier relevé effectué par l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ), ces travailleurs oeuvraient dans 30 usines réparties dans tout le Québec. En fait, seulement trois régions, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Lanaudière-Montréal, n'ont pas encore été touchées par la décision américaine entrée en vigueur le 22 mai.

C'est la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui a le plus écopé depuis un peu plus d'un mois. L'AMBSQ constate que 3329 travailleurs de 13 usines ont pris le chemin du chômage. La Côte-Nord vient loin derrière avec 477 travailleurs qui ont connu le même sort.

Dans la région de Québec, 417 travailleurs de trois usines ont dû, eux aussi, prendre un congé forcé.

Au cours de la dernière semaine, c'est la région de Chaudière-Appalaches qui a été le plus affectée alors que deux entreprises de sciage renvoyaient chez eux 210 travailleurs. Pendant la même période, 150 travailleurs des Outaouais et 115 de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean encaissaient les contre-



Un employé d'une scierie passe devant un amoncellement de bois d'oeuvre.

Photo PC

coups de la décision américaine.

Selon le président de l'AMBSQ, Charles Tardif, les entreprises québécoises se battent présentement pour préserver leurs parts de marché aux États-Unis. « L'industrie tente de gagner cette bataille en poursuivant tant bien que mal ses activités afin de satisfaire ses clients. Le marché américain est très convoité

par plusieurs pays d'outre-mer. »

Il en veut pour preuve la hausse de 51 % des exportations vers les États-Unis provenant de pays d'outre-mer au terme du premier trimestre de 2002. « C'est du jamais vu », a-t-il assuré. Mais selon M. Tardif, cette bataille ne peut pas être gagnée uniquement par l'industrie. Il estime que la surtaxe amé-

ricaine est un lourd fardeau pour l'industrie. Une fois de plus, il sollicite l'aide gouvernementale qui, ajoute-t-il, est nécessaire et doit être versée immédiatement.

Déjà, l'AMBSQ a demandé à Ottawa d'assumer temporairement la taxe américaine jusqu'à ce qu'un règlement négocié ou juridique intervienne. On évalue que la note pourrait alors atteindre 3,3 milliards de dollars.

Des députés libéraux provinciaux entreprendront une tournée régionale et veulent rencontrer les travailleurs et les représentants de l'industrie du bois de sciage.

Le chef du Parti libéral, Jean Charest, a par ailleurs demandé aux gouvernements de Jean Chrétien et de Bernard Landry de présenter le plus rapidement possible un plan d'action concerté afin de venir en aide aux travailleurs touchés par cette crise.

M. Charest voudrait également que le gouvernement fédéral mette sur pied une société publique qui aurait pour mission de prendre à sa charge les coûts de la crise du bois d'oeuvre.

Déjà, l'AMBSQ a demandé à Ottawa d'assumer temporairement la taxe américaine jusqu'à ce qu'un règlement négocié ou juridique intervienne. On évalue que la note pourrait alors atteindre 3,3 milliards de dollars.

Les libéraux suggèrent également au gouvernement québécois d'implanter rapidement des programmes de formation pour les travailleurs, intensifier les travaux sylvicoles et rembourser les frais juridiques.

Le Québec refuse de signer l'accord fédéral sur l'agriculture

Presse Canadienne

QUÉBEC — Flanqué de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec a refusé, hier, à Halifax, de signer le Cadre stratégique agricole que proposait le gouvernement fédéral.

Le ministre de l'Agriculture du Québec, Maxime Arseneau, a déclaré qu'il était d'accord avec les grands principes de l'entente-cadre, mais qu'il n'avait pas réussi à obtenir de garantie de flexibilité de la part du fédéral, non plus que de données précises quant aux sommes supplémentaires impliquées et à leur répartition entre les provinces.

« Je n'ai aucune garantie qu'il y aura plus

de sous pour les agriculteurs québécois et que les programmes que nous avons élaborés en partenariat avec eux vont pouvoir se poursuivre, a-t-il déclaré pour expliquer son refus de signer la proposition fédérale. Je n'ai pas l'impression qu'on avance. »

Tout comme les autres provinces qui n'ont pas signé, le Québec demandait simplement plus de temps, a révélé M. Arseneau. « Il n'y avait pas de quoi se presser, a-t-il révélé. On a plaidé pour un peu plus de temps, pour voir s'il n'y avait pas lieu de bonifier ou d'avoir plus d'éclairage »

Le ministre a analysé que le fédéral cherchait, par son Cadre stratégique agricole, à « en arriver à avoir deux seuls programmes

au pays, le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et l'assurance-récolte, et mettre fin aux autres programmes pour intervenir directement avec les agriculteurs ».

Le gouvernement fédéral avait annoncé, la semaine dernière, des investissements de 5,2 milliards sur six ans à titre d'aide au secteur agricole. De ce chiffre, 3,4 milliards viendront financer des mesures de mise en oeuvre découlant de l'entente-cadre.

Selon Maxime Arseneau, les 3,4 milliards sur six ans dévolus au Cadre stratégique agricole représentent finalement peu d'argent. « Pour le Québec, avec les annonces qui ont été faites la semaine dernière, sans connaître le mode de répartition et en se fon-

dant sur les modèles existants, ça donnerait environ 17,5 millions de plus par an », a-t-il calculé.

Ottawa est également prêt à investir 1,2 milliard dans un fonds de financement pour venir en aide aux agriculteurs affectés par la sécheresse et les autres difficultés liées au marché. Le gouvernement y contribuerait 600 millions par année pendant deux ans, mais demande aux provinces d'y participer à hauteur de 40%.

Plusieurs provinces ont critiqué le projet, alléguant que ce programme est directement lié au différend commercial avec les États-Unis et ne doit pas être assumé par les provinces. Les dommages relèvent entièrement d'Ottawa, affirment-elles.

MAIRE

Suite de la page A1

La police a annoncé qu'elle questionnerait de nouveau M. Hedges, qui refuse de porter plainte.

L'homme de 35 ans, ami de M^{lle} Beal, avait initialement déclaré que sa chute avait été un accident, mais affirme maintenant avoir menti à la suite des pressions du couple, déterminé à camoufler l'affaire.

Si la police lui donne raison, M. Livingstone pourrait être accusé d'entrave à la justice, en plus de faire face à une série d'accusations criminelles. M^{lle} Beal elle-même a nié avoir été maltraitée par son conjoint, dont elle est aussi la directrice de bureau.

M. Livingstone a conseillé aux Londoniens de ne plus acheter l'*Evening Standard*, déclarant ainsi une guerre ouverte

au quotidien populaire. Il affirme être victime d'une campagne visant à le discréditer et à détruire ses chances de réélections à la mairie, en 2004. Le maire a plusieurs rivaux, accumulés au cours d'une carrière politique tumultueuse.

Dans le camp conservateur, qu'il a combattu toute sa vie, mais aussi dans le camp travailliste, où il a milité pendant 30 ans et a souvent été considéré comme un fauteur de troubles.

En 1999, il a quitté le parti pour se lancer dans la course à la mairie en tant que candidat indépendant, provoquant la fureur de Tony Blair. Mais aujourd'hui, les ennemis de Ken le Rouge jubilent, convaincus d'avoir les munitions nécessaires pour enfin avoir sa peau.

Consultant en immigration, un métier controversé

EMMANUEL TANI-MOORE

LE MÉTIER DE CONSULTANT en immigration qu'exerçait depuis 1987 Juan Iturriaga, assassiné cette semaine, suscite la controverse dans les milieux communautaire et juridique.

« Juan Iturriaga était très engagé dans la communauté chilienne. Le métier qu'il exerçait n'était cependant pas de tout repos, explique Ramon Carrasco, président de l'Association des Chiliens du Québec. Les consultants comme lui doivent répondre aux immenses attentes de leurs clients, qui aspirent à rien de moins qu'une vie meilleure. Ceux-ci sont parfois mécontents du résultat de leurs démarches. »

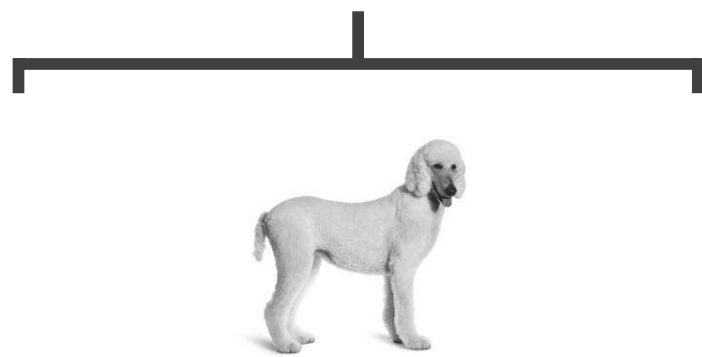
La loi fédérale sur l'immigration, muette sur les nécessaires qualifications des consultants en immigration, permet à quiconque d'exercer ce métier. N'importe qui peut actuellement donner des conseils juridiques aux nouveaux immigrants sans être soumis à des règles d'éthique. « Les consultants en immigration sont souvent des personnes qui décident du jour au lendemain d'exercer le métier, ra-

conte M^e William Sloan, avocat en droit de l'immigration qui a déjà côtoyé le consultant d'origine chilienne. Certains, comme M. Iturriaga, deviennent au fil des années expérimentés et compétents. D'autres, par contre, sont malhonnêtes et trompent leurs clients par des promesses insensées. »

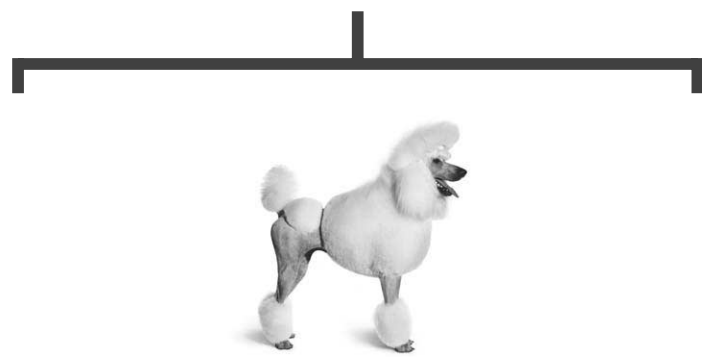
Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, Denis Coderre, a annoncé il y a deux semaines qu'il était en train de mettre sur pied une réglementation pour encadrer le métier de consultant en immigration. Rivka Augenfeld, présidente de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), se réjouit de cette initiative mais doute qu'une réglementation verra le jour bientôt. « Le gouvernement fédéral et les provinces se disputent depuis longtemps à savoir qui a la compétence de légiférer dans ce domaine. De part et d'autre, on se lance la balle. »

L'enquête policière entourant la mort de Juan Iturriaga se poursuit. Les enquêteurs affirment qu'aucune hypothèse n'est écartée.

**Vous êtes INVITÉ
au Solde d'été d'IKEA.**



**Vous n'êtes PAS INVITÉ
au Solde d'été d'IKEA.**



Si vous êtes très riche, vous n'avez pas besoin d'économiser 50 % sur des meubles et accessoires choisis dans tout le magasin. Vous pouvez sûrement vous permettre de payer les bas prix affichés tous les jours. Veuillez donc passer chez IKEA après le solde. Merci.



**Le Solde d'été d'IKEA
19 JUIN AU 7 JUILLET**

IKEA Montréal, autoroute 40 et Cavendish. (514) 738-2167. Lundi à vendredi, 10 h à 21 h ; samedi, 9 h à 17 h ; dimanche, 10 h à 17 h. Fermé le 24 juin et le 1^{er} juillet. Vous déménagez ? Achetez tout ce qu'il vous faut chez IKEA pendant le Solde d'été. Sauf si vous êtes très riche. WWW.IKEA.CA. Commandez par téléphone : 1 800 661-9807.

© Inter IKEA Systems B.V. 2002. Certains articles doivent être assemblés.

YVES BOISVERT

yves.boisvert@lapresse.ca

Une « nomination politique »

Le problème avec Michel Robert, c'est qu'il est compétent. Ce n'est pas un problème du tout, me direz-vous : mieux vaut avoir comme juge en chef de la Cour d'appel un juriste compétent.

Il n'est pas seulement compétent, au fait ; il a connu une carrière d'avocat exceptionnelle. D'abord comme avocat en droit du travail du côté syndical, puis, très souvent, comme avocat du gouvernement fédéral et de différents organismes publics.

Depuis qu'il a été nommé juge (1995), il a rendu de très nombreux jugements. Pour en avoir lu un grand nombre, et pour avoir consulté à la ronde, il n'y a aucun doute qu'il est un des excellents juges de la Cour d'appel.

Mais voilà, il est très « rouge ». Plus qu'aucun autre juge en chef ne le fut à l'époque moderne. Rouge libéral fédéral, puisqu'il a été militant dès le début des années 1960, à l'époque de Lester B. Pearson. Il a été mêlé de près comme avocat et conseiller constitutionnel du gouvernement Trudeau entre mai 1980 et le rapatriement, deux ans plus tard. Il a terminé son engagement politique par son passage à la présidence du Parti libéral du Canada. Il a été président de 1986 à 1990, au moment où John Turner était le chef. Il a contribué à la chute de Turner, de l'avis général, et Jean Chrétien lui est donc éminemment redevable de son arrivée à la tête du PLC en 1990.

S'il n'était que très rouge, l'affaire serait facile à classer : nomination partisane. C'est d'ailleurs ce que claironne Democracy Watch dans le *National Post*. Mais il se trouve que, par ailleurs, il a les qualités professionnelles requises pour se porter candidat. Voilà pourquoi je dis, en virant l'affaire à l'envers par boutade, que sa compétence pose « problème ». Mais le problème existe néanmoins du seul fait de cette remise en question.

Le juge Robert s'attendait évidemment à la question quand je l'ai rencontré hier au palais de justice. « Alors qu'aux États-Unis, si vous avez occupé des fonctions politiques,

on considère que c'est un avantage, une expérience valable, on dirait qu'au Canada, l'implication dans un parti politique devient un aspect négatif quand on pense à nommer quelqu'un, dit-il. J'ai donné quatre ans de ma vie comme bénévole, j'ai parcouru le Canada d'un bout à l'autre, j'ai rencontré des millions de gens, il me semble que c'est une expérience intéressante pour un juge, qui doit connaître les gens. Mais on est très frileux, au Canada, on dirait. »

Ce que ce « malaise » exprime, c'est toute l'opacité du système de nomination des juges, et singulièrement au niveau de la Cour suprême ou aux postes de juge en chef. Il ne faut pas s'étonner que l'on s'interroge sur les raisons d'une nomination dans un poste où l'on requiert la plus grande indépendance quand personne ne peut en détailler le processus.

Pour les postes de juge à la Cour supérieure, la Cour d'appel et la Cour du Québec, il existe un processus connu, par lequel un comité recommande les meilleurs candidats ; parmi ces candidats, le ministre de la Justice, à Québec comme à Ottawa, fait son choix. Il y a encore largement place à l'arbitraire politique et le système est loin d'être rigoureusement fondé sur le mérite. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais enfin, le mécanisme existe et ces dernières années, on a assisté à de très bonnes nominations.

Quand vient le temps de nommer un des neuf juges de la Cour suprême ou le juge en chef de la Cour d'appel ou de la Cour supérieure... c'est le noir.

Comment devient-on juge en chef ? « On fait savoir son intérêt aux personnes concernées », dit le juge Robert. Est-ce qu'on appelle Jean Chrétien ? Non, pas directement. Il n'y a aucune entrevue, ni



publique ni privée. Il y a des consultations.

S'il s'agit d'un juge candidat à la Cour suprême, une équipe du ministère de la Justice étudie ses jugements. Des juges et des avocats

sont consultés. Des notes de service sont rédigées. Et le premier ministre décide.

Dans le milieu judiciaire canadien, on a coutume de se rassurer en disant que le premier ministre, quel qu'il soit, respecte l'institution judiciaire et nomme à la Cour suprême uniquement des candidats dont la compétence est inattaquable. Il y a des disputes, mais en règle générale, on s'entend là-dessus.

Mais pourquoi devrions-nous nous fier aveuglément au pouvoir politique quand vient le temps de choisir ceux et celles qui — maintenant plus que jamais — auront le mandat de « dire » le droit, et donc d'imprimer des changements sociaux fondamentaux ? Et pourquoi cela devrait-il se faire dans la plus pure opacité, avec tous les jeux de coulisses (réels ou imaginaires) que cela laisse supposer ?

Les Américains ont un processus d'auditions publiques pour confirmer les nominations aux échelons supérieurs de la magistrature fédérale. Une façon de faire qui donne parfois lieu à des décollages publics ridicules, susceptibles d'effrayer des candidats intéressants. Mais qui a le mérite de la transparence.

Au Canada, sauf quelques profs d'université ou quelques articles de journaux, il semble qu'il n'y ait aucune volonté de même faire le dessin d'un processus... C'est un sujet tabou, le parti au pouvoir ne voulant sous aucun prétexte perdre ce pouvoir « absolu » ; les autres espérant un jour le détenir.

Le voilà bien, le problème. Dans ce refus. Dans cette obligation qui nous est faite de

croire sur parole. Si l'indépendance judiciaire est aussi fondamentale en démocratie qu'on le dit — et elle l'est —, le public comme la magistrature méritent au moins qu'on envisage autre chose.

Dans son bureau, hier, le juge Robert m'a expliqué qu'il entend poursuivre ce qu'a entamé son prédécesseur, Pierre Michaud et qui a accompli un travail « extraordinaire ». Notamment en ramenant les délais de la Cour d'appel de 51 à 19 mois à Montréal et à 8 mois à Québec — en matrimonial et en criminel, ils sont de quelques mois à peine. En inspirant une réforme de la procédure qui simplifiera grandement les causes et devrait réduire encore les délais sous les 12 mois. Et en modernisant considérablement la cour.

« Quand je suis arrivé, en 1995, les ordinateurs venaient d'arriver ! Maintenant, il y a un personnel de 25 recherchistes et la cour est totalement informatisée », dit-il.

Il a 64 ans et se voit en poste de sept à huit ans. En plus d'être le représentant de toute la magistrature et d'entretenir des liens avec les autres cours (y compris le Tribunal administratif du Québec, dit-il), il veut poursuivre et étendre l'expérience de la médiation par les juges, même s'il admet qu'il a été « très réticent » au départ. Il veut élaborer un plan précis de communication avec les médias pour faire connaître les décisions de la Cour d'appel (il espère faire nommer un relationniste), tribunal de dernière instance au Québec dans plus de 99 % des cas. Il veut élaborer un plan de gestion des dossiers, puisque dès janvier prochain, la Cour d'appel aura le pouvoir dès l'inscription d'une cause d'en déterminer le cheminement, selon la complexité de l'affaire. Et il entend siéger abondamment.

La continuité, donc. Vu ce que Pierre Michaud a fait, voilà de belles choses à « continuer ».

Soupçonné de terrorisme, Adel Tobbichi ne conteste pas son extradition

ANDRÉ CÉDILLOT

SOUPEÇONNÉ d'appartenir à un groupe terroriste qui voulait faire exploser l'ambassade des États-Unis à Paris, Adel Tobbichi n'a pas contesté son extradition vers les Pays-Bas, hier.

Bien que les procédures en Cour supérieure mettent fin aux démêlés de Tobbichi en sol canadien, on ne connaît toujours pas sa vraie identité. « On ne sait pas encore son vrai nom », soutient le procureur fédéral James Brunton, auteur de la requête en justice favorisant les autorités néerlandaises.

« En réalité, tout ce que Tobbichi reconnaît dans les documents qu'il a signés, c'est qu'il est bien l'homme que les Pays-Bas recherchent », a dit M^e Brunton. Or, les magistrats de Rotterdam à l'origine de la plainte expédiée au Canada sont convaincus qu'il s'appelle Amine Mezbar, 34 ans.

M^e Gaëtan Bourassa, qui l'a représenté devant le tribunal, affirme

avoir reçu l'assurance que son vrai nom est Adel Tobbichi et qu'il a 34 ans. « Il me l'a dit quand je l'ai rencontré », a-t-il dit à l'issue de la nouvelle audience d'hier au palais de justice de Montréal.

« J'ai regardé avec lui le contenu de la preuve là-bas (en parlant des Pays-Bas) et je l'ai informé de ses droits. Il ne conteste pas tous les faits, mais il maintient qu'il n'a rien à voir avec un quelconque complot terroriste, a indiqué M^e Bourassa. Comme il dit n'avoir rien à se reprocher, il préférerait être extradé sur-le-champ », a-t-il ajouté.

À ses dires, Tobbichi paraissait désabusé du traitement que les autorités canadiennes — l'immigration et la GRC — lui ont fait subir avant et après les attentats du 11 septembre 2001. « Il a été vu et revu à des dizaines de reprises. Chaque fois qu'un ami ou une connaissance levait le petit doigt, on lui rendait visite », a conclu l'avocat de l'aide juridique, sans vouloir en dire davantage.

| PROCÈS DES MOTARDS |

La police a écouté 270 000 conversations téléphoniques

CHRISTIANE DESJARDINS

La quarantaine d'accusés dont le procès se tient au Centre des services judiciaires Gouin pour des crimes graves étaient écoutés par la police aussitôt qu'ils décrochaient n'importe lequel de leurs téléphones.

Ce manège a duré pendant un an et demi, entre septembre 1999 et mars 2001, soit pour toute la durée de l'enquête policière qui a mené à leur arrestation. Ce sont 270 000 conversations qui sont ainsi tombées dans l'oreille indiscreète de la police.

Mais si les motards se méfient comme de la peste du téléphone, il n'en reste pas moins qu'ils causent beaucoup... On a pu le constater au cours des deux dernières semaines, alors que cette preuve d'écoute électronique était présentée au jury

chargé de juger 17 des accusés. Et ce n'est qu'une partie des conversations qui ont été présentées au jury, le reste ayant été jugé non pertinent. Ce fastidieux exercice s'est terminé hier, avec le témoignage de Luc Landry, policier à la Sûreté du Québec. Pendant plus d'un an, entre septembre 1999 et novembre 2000, à raison de six et même sept jours par semaine parfois, celui-ci a écouté et réécouté les conversations des accusés, pour démêler les voix et identifier chacun des interlocuteurs. M. Landry a fait tout ça sans avoir jamais vu un seul des accusés en personne.

Pour mettre des noms sur les voix, il a eu recours à quatre procédés, a expliqué M. Landry. Le premier, et le plus facile, est lorsque la personne s'identifiait elle-même au téléphone. « Allo, c'est Mom », par exemple. Le deuxième, par le visionnement des réunions de motards (messes dans leur jargon) où des caméras et des micros cachés par la police enregistraient le tout. Le troisième, quand un sujet visé

parlait au téléphone et était sous surveillance physique en même temps. Par surveillance physique, on entend une prise en filature, ou en compagnie de l'agent source Danny Kane, un motard qui était en fait à la solde de la police. Ce dernier portait souvent une enregistreuse sur lui. Enfin, le quatrième procédé est celui des enquêtes diverses. Par exemple, quand un interlocuteur laissait son numéro de téléphone ou de téléavertisseur.

Au bout du compte, ce sont 42 personnes qui ont été sous écoute pendant cette période. L'agent source Danny Kane, qui s'est suicidé au cours de l'été 2000, a joué un rôle de premier plan dans la preuve d'écoute électronique, selon le témoignage du policier Landry.

Le procès des 17 hommes accusés de complots pour meurtres, gangstérisme et trafic de stupéfiants, se poursuit mardi. La Couronne commencera alors à présenter sa preuve dans des affaires d'attentats aux explosifs.



POUR TOUS LES JOURS D'ÉTÉ, DES CHEMISES À BONS PRIX !

Une collection impressionnante pour la Contemporaine, des chemises exclusives qui conviennent à toutes vos activités, maintenant à prix de solde. Faites votre choix !



39.95 MADRAS
C'est la chemise manches longues, pur lin renouvelé par les beaux carreaux en tons d'orange ou de bleu et vert. Une exclusivité Simons. P.m.g.
rég. 65.00



39.95 MICRO VICHY STRETCH
Un style urbain, moderne, en coton-lycra, manches à revers cousus. Une exclusivité Simons. Carreaux en noir et blanc ou marine et blanc. 4 à 12.
rég. 50.00



39.95 SAFARI
Une indispensable avec ses manches courtes roulées sur sangles, ses poches plaquées à soufflet et rabat. Lin naturel, cacao, vert, noir. P.m.g. Une exclusivité Simons.
rég. 50.00



29.95 SANS MANCHES
Le style plein soleil confort, la légèreté du lin pour la sans manches à poches plaquées à soufflet et rabat. Sable, noir, cacao, paille. P.m.g. Une exclusivité Simons.
rég. 40.00

L'acrylamide inquiète les experts

Santé Canada lance un appel au calme

ALEXANDRE SIROIS

LA PRÉSENCE d'acrylamide dans la nourriture est un « sujet de préoccupation majeur » et des recherches supplémentaires sont nécessaires, a conclu hier un groupe d'experts réunis depuis trois jours à Genève à ce sujet. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut s'inquiéter outre mesure, a toutefois pris soin d'affirmer Santé Canada.

« C'est un sujet de préoccupation majeur et nous devons mener des recherches de façon très urgente afin de pouvoir réduire les niveaux d'acrylamide dans l'alimentation », a déclaré le scientifique allemand Dieter Arnold, qui présidait la rencontre européenne regroupant une vingtaine d'experts.

Les scientifiques s'étaient réunis d'urgence à la suite de la publication, en avril dernier, des résultats alarmants d'une étude suédoise. On y démontrait que certains aliments cuits à haute température (dont les chips et les frites) contiennent des taux élevés d'acrylamide, une substance cancérigène chez l'animal.

Appel au calme

Si les déclarations des experts réunis à Genève peuvent sembler inquiétantes, à Ottawa, on tentait hier avant tout de lancer un appel au calme. « J'ai le sentiment qu'à ce moment, il s'agit avant tout d'une préoccupation pour les scientifiques qui se penchent sur ce sujet. Parce qu'il nous manque plusieurs informations lorsque nous tentons de déterminer s'il s'agit d'une préoccupation pour les gens », a dit Tine Kuiper-Goodman, toxicologue à Santé Canada.

L'agence fédérale a néanmoins déjà formé deux groupes de chercheurs qui doivent évaluer les risques potentiels de l'acrylamide.

« Pour nous, il est préoccupant de mieux comprendre ce qui se passe pour ce qui est de l'exposition des gens qui mangent de la nourriture et de savoir si cette exposition est significative. (...) Nous ne savons pas actuellement s'il y a vraiment un danger ou un risque pour les humains », a déclaré M^{me} Kuiper-Goodman.

Les experts canadiens tenteront notamment de découvrir comment se forme l'acrylamide qu'ils ont déjà, eux aussi, pu retrouver dans certains aliments, à l'instar de chercheurs de plusieurs pays européens qui ont mis la main à la pâte dès la publication de l'étude suédoise.

« Nous savons maintenant que la température est importante mais nous ne connaissons pas les autres facteurs qui pourraient jouer un rôle », a expliqué M^{me} Kuiper-Goodman, ajoutant qu'il sera ensuite possible de trouver des moyens de prévenir la formation de la substance cancérigène.

Santé Canada, à l'instar des experts réunis par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), recommande aux Canadiens de privilégier une alimentation équilibrée et variée.

« Il n'y a pas de raison de paniquer, a dit M^{me} Kuiper-Goodman, dont l'agence persiste à vanter les mérites du guide alimentaire canadien pour manger en santé. Si les experts réunis sous l'égide de l'ONU suggèrent de modérer la consommation d'aliments frits et gras, la chercheuse canadienne tient à rappeler qu'on ne sait même pas encore avec précision si le gras joue un rôle dans la formation de l'acrylamide.

Avec Associated Press

Accoucher au CHUM comme à la maison

ALEXANDRE SIROIS

Moelleux fauteuil en cuir beige qui se transforme en lit, horloge à cristaux liquides design posée au mur, lavabo moulé pour le bain d'un nouveau-né, murs de couleur « blanc pêche », « modestie » ou « étoile du matin »... Détrompez-vous, nous ne sommes pas dans le plus récent hôtel-boutique montréalais.

Cette pièce très tendance est l'une des chambres du nouveau centre des naissances du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), inauguré hier. « Nous avons mis tous les efforts nécessaires afin que le centre ne ressemble en rien à un hôpital », a déclaré le chef du département d'obstétrique-gynécologie, Serge Belisle, au cours d'une conférence de presse.

Le centre des naissances, situé au cinquième étage de l'hôpital Saint-Luc, comporte dorénavant 23 chambres privées et six chambres des naissances équipées de baignoires, de lavabos et de douches. Des chambres aménagées pour que les familles y trouvent un environnement qui se rapproche le plus possible de celui de la maison.

« Dans ce nouveau centre, la future mère et son conjoint pourront vivre une expérience inoubliable, saine et satisfaisante lors de la naissance de leur enfant, a indiqué M. Belisle. Grâce (aux) chambres privées, après l'accouchement, la nouvelle mère gardera avec elle en tout temps son bébé. »

Les futures mamans auront aussi accès à plusieurs moyens modernes pour soulager la douleur dont des bains thérapeutiques et des chaises de massage en plus des divers médicaments d'usage.

Le centre compte sur l'expertise de quatre pédiatres, sept omnipraticiens, 12 obstétriciens-gynécologues et 160 membres du personnel soignant en plus d'autres professionnels spécialisés. Sa rénovation, qui a débuté il y a deux ans, aura coûté 5,2 millions, octroyés par Québec.

« Il nous fallait procéder à ces investissements dans le cadre de la transition entre le CHUM sur les trois sites et le CHUM du 6000, rue Saint-Denis prévu en 2006. Nous avions l'obligation de réaménager afin que les services offerts aux futures mères rencontrent les critères d'un centre hospitalier universitaire. Il n'était pas question de garder cette unité dans l'état d'alors », a déclaré le nouveau directeur général du CHUM, Denis Roy.

Les nouveaux équipements se retrouvent



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Stéphane Jalbert et Caroline Chaussée, parents de Nicolas, premier bébé né au nouveau centre des naissances, ont beaucoup apprécié les changements qui ont été faits au service d'obstétrique de l'hôpital Saint-Luc. Parions que Léonie, 3 ans, avait quand même hâte que maman et fréro rentrent à la maison.

ront dans le superhôpital dès son ouverture en 2006, ce qui permettra de « récupérer une grande part de l'investissement », a ajouté M. Roy. La deuxième phase de la rénovation du centre, qui permettra notamment le réaménagement de l'unité d'hospitalisation pour les femmes qui présentent des problèmes médicaux, sera complétée sous peu. Les responsables estiment que l'attrait du centre rénové risque de faire passer de 2000 à 3000 le nombre d'accouchements au CHUM. On pense même que la rétention des infirmières, denrée rare par les temps qui courent, pourrait être améliorée.

Les changements font déjà des heureux. Les parents du premier bébé né au nouveau centre des naissances, Nicolas Jalbert, semblaient aux anges hier. « C'est plus accueillant, a dit Caroline Chaussée, mère du nouveau-né. Ça fait moins hôpital avec les nouvelles installations. Ça ressemble quasiment à une chambre d'hôtel. »

Les biologistes préconisent l'étiquetage obligatoire des OGM

JUDITH LACHAPPELLE

LA PRÉSENCE d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les aliments devrait être obligatoirement indiquée, dit l'Association des biologistes du Québec (ABQ). Mais loin de se limiter à la question de l'étiquetage, les biologistes estiment que c'est tout le processus d'homologation, de production, d'utilisation et de surveillance des OGM qui doit être mieux encadré.

« Nous préconisons l'étiquetage obligatoire des aliments OGM ou issus d'OGM, ainsi qu'une disponibilité élargie d'information sur ces aliments, leurs méthodes de production et leurs effets potentiels sur la santé et l'environnement, écrit l'ABQ. En garantissant le libre choix des consommateurs, on leur permettra de jouer un rôle de régulation sur la production agroalimentaire, par les lois du marché. En définitive, ce sont les intérêts de la majorité qui primeront. »

Dans son mémoire qu'elle a rendu public hier, l'ABQ prend ses distances des promoteurs des OGM, même si les biologistes sont liés de près à leur conception. « Contrairement aux promoteurs des OGM, dont font partie l'industrie et les gouvernements, qui sous-estiment la nouveauté de ces organismes et leurs impacts potentiels sur la santé, l'environnement, l'économie et la société, l'ABQ est d'avis que les OGM amènent un réel bouleversement dans les méthodes de production agricole, dans l'alimentation, dans le système médical, etc. Des choix de société s'imposent pour encadrer leur essor, dans une optique de développement durable. »

« Les OGM font partie de l'agriculture, dit en entrevue le biologiste Quentin Van Ginhoven. Il ne faut pas nécessairement leur fermer la porte, mais les utiliser avec beaucoup de précaution. Il faut aussi favoriser la transparence, l'étiquetage pour que le consommateur fasse le choix d'en acheter ou non, comme il va choisir des produits avec ou sans sucre. »

PÉNURIE DE PRATICIENS

Les jeunes médecins proposent des solutions

SIMON DIOTTE

TOUS LES MÉDECINS, les jeunes comme les vieux, devraient travailler quelques semaines par année en région pour pallier la pénurie de personnel qui y sévit. C'est au moins ce qu'a proposé hier l'Association des jeunes médecins du Québec (AJMQ), quelques jours après la mort d'un homme de Shawinigan refusé aux urgences de l'hôpital de son quartier.

Cette solution, rendue publique par voie de communiqué, permettrait d'offrir les services essentiels en région tout en soulageant le personnel en place surchargé. Présentement, la tâche d'assurer des services à l'extérieur des grands centres incombe surtout aux jeunes, qui subissent des pénalités financières s'ils décident de rester en ville.

Pour l'AJMQ, la réalité démontre que cette politique est totalement inefficace : 80 % des 15 000 médecins du Québec exercent en ville. « Les services en région, c'est la responsabilité de tous les médecins, pas seulement des jeunes », affirme Ziad Nasreddine, président de l'organisme qui regroupe les médecins ayant moins de 10 ans de pratique.

À l'heure actuelle, les hôpitaux en région doivent s'en remettre à un réseau de médecins dépanneurs qui est mal adapté, selon Dr Nasreddine.

L'AJMQ recommande aussi de jumeler des hôpitaux souffrant de pénurie de médecins avec des établissements qui en comptent suffisamment, le tout suivant des accords d'assistance mutuelle.

Pour sa part, le Dr Jean Rodrigue, de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), rejette du revers de la main les idées de l'AJMQ. « Il est impossible aux médecins de quitter leur occupation, même une semaine par année, pour aller en région. N'oublions pas que ceux-ci travaillent déjà à temps plein et qu'ils ont des patients, des rendez-vous, des activités, etc. »

Pour la FMOQ, la solution passe par le retour aux médecins de famille et par une révision du système des médecins dépanneurs.

Au cabinet du ministre de la Santé, François Legault, les propositions du Dr Nasreddine sont bien reçues, mais elles devront d'abord être étudiées, nous dit-on.

Le stress tue

Créé par un ensemble de contraintes de tous les jours, le stress est le point de départ d'un grand nombre de maladies.

Un « coup de stress » provoque une libération d'adrénaline, déclenche une demande de glycogène et fatigue l'organisme. Le stress chronique, lui, réduit les défenses immunitaires. Quant au stress oxydant produit par les radicaux libres, il expose notre corps à l'oxydation, tel un bout de fer qui rouille ou une pomme qui brunît à l'air libre. Ce stress est combattu par les antioxydants.

Le stress « brûle » littéralement nos réserves de vitamines, principalement du groupe B.

Durant une période stressante, voici deux tactiques anti-stress salutaires :

- A) L'exercice physique;
- B) Un supplément alimentaire à forte densité de principes anti-stress.

Bio-Sirum-Formule-Stress, une toute nouvelle composition pour pallier les carences de nutriments provoquées par le stress, tant physique que psychologique, est maintenant à notre disposition.

Si le carburant nerveux vient à manquer et qu'apparaissent des troubles de sommeil, d'irritabilités excessives qui dépassent les bornes d'une profonde fatigue, pensez à Bio-Sirum Énergie vive avec coenzyme Q-10 ou à Bio-Sirum-Formule-Stress (DIN 02242501 émis par Santé Canada). En pharmacies.

Un produit

Bio-Actif
Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322



LIQUIDATION DE CUIR



JUSQU'À 40% DE RABAIS

PLUS

Ne payez absolument rien !
Même pas les taxes !
Pendant 1 an !



Ce samedi et dimanche seulement



CUIR HAUT DE GAMME



BONUS
CHAISE ET OTTOMAN

Seulement 99\$*

* À l'achat d'un canapé et causeuse en cuir Pillo, obtenez cette chaise et l'ottoman en cuir pour seulement 99\$. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

3 magasins pour mieux vous servir

<p>15757, boul. Gouin Ouest Pierrefonds (entre St-Jean et St-Charles) (514) 620-1890</p>	<p>6025, rue Jean-Talon Est Saint-Léonard (entre Lacordaire et Langellier) (514) 259-1890</p>	<p>501, rue Hartwood Dorion (Autoroute 20 Ouest, dir. Dorion) (450) 455-9299</p>
---	--	---

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi : 10 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 21 h
Samedi et dimanche : 10 h à 17 h
STATIONNEMENT GRATUIT

L'armée israélienne assiège la Moukataa de Hébron

d'après AFP et AP

HÉBRON — L'armée israélienne poursuivait hier le siège de la Moukataa de Hébron où étaient retranchés des Palestiniens armés, alors que l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat continuait de mettre en oeuvre les réformes annoncées.

Arafat a promulgué un décret plaçant les services de la sécurité préventive, de la police et de la défense civile sous l'autorité du nouveau ministère de l'Intérieur, en vertu d'un plan de réformes en 100 jours annoncé la veille, dont la pièce maîtresse est la tenue d'élections au début de 2003.

Le passage de ces services sous la tutelle d'une seule autorité avait fait l'objet d'appels pressants, notamment des États-Unis.

À Hébron, le siège du gouvernement local palestinien (Moukataa) a été pris pour la première fois sous les tirs de roquettes d'hélicoptères israéliens peu après un nouvel appel aux assiégés, au nombre de 15 à 20, à se rendre, faute de quoi la Moukataa serait détruite.

Un responsable du Hezbollah chiite libanais qui se trouvait à l'intérieur du bâtiment s'est constitué prisonnier avec une vingtaine d'autres Palestiniens, selon la radio publique israélienne. L'armée n'a ni confirmé ni démenti ces informations.

Selon des sources palestiniennes, des « négociations » seraient en cours pour obtenir la reddition des assiégés en échange d'un engage-

ment formel qu'il ne leur serait fait aucun mal.

Hébron, au sud de la Cisjordanie, est l'une des sept grandes villes palestiniennes réoccupées par l'armée israélienne depuis le déclenchement le 19 juin de son opération « Voie ferme » en Cisjordanie, dans la foulée d'une série d'attentats meurtriers.

Dans le camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse, plus au nord, un Palestinien de 17 ans a été tué par des tirs de mitrailleuse d'un char israélien après avoir ouvert le feu au pistolet contre des militaires. Par ailleurs, un total de 11 Palestiniens, dont 3 enfants, ont été blessés par des tirs israéliens dans les territoires palestiniens.

L'armée israélienne a occupé le quartier général à Naplouse de la garde présidentielle d'Arafat, la Force 17, et y a entrepris des per-

quisitions, selon des témoins. Une vingtaine d'hommes ont été évacués du bâtiment, les yeux bandés et les mains liées, tandis que des fusils étaient saisis.

Près de Bethléem, une unité spéciale de l'armée israélienne a capturé un militant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP, gauche radicale), Nidal Abou Aker, 33 ans.

Israël a justifié ces opérations par la nécessité de se prémunir des attaques palestiniennes. L'armée israélienne « doit se substituer à l'Autorité palestinienne pour défendre les Israéliens », a affirmé un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Arthur Lenk.

Par ailleurs, l'Union européenne a débloqué hier 5 millions d'euros pour aider l'Autorité palestinienne à remplacer le matériel informatique et les équipements de bureau

détruits lors des incursions de l'armée israélienne.

La Commission de Bruxelles a précisé que l'argent irait aux ministères palestiniens de la Santé, des Finances et des Transports, ainsi qu'aux organismes en charge de la sécurité sociale et de la reconstruction.

La semaine dernière, les députés européens avaient donné leur accord au déblocage de cette aide un temps suspendue pour s'assurer qu'elle ne finance pas des opérations terroristes.

La Commission a précisé qu'elle contrôlerait étroitement l'utilisation des fonds alloués à l'Autorité palestinienne pour lui permettre de procéder aux réformes qu'elle a promises.

L'UE estime à 15,7 millions d'euros le coût des équipements détruits par l'armée israélienne dans les territoires palestiniens.

EXPRESS INTERNATIONAL

Inde | Femmes islamistes

LE GOUVERNEMENT indien a interdit hier les activités du Dukhtaran-e-Milat (Filles de la foi), un groupe fondamentaliste de femmes qui prône une stricte adhésion à l'islam et la guerre sainte contre les forces de New Delhi au Cachemire. Un porte-parole du ministère indien de l'Intérieur a qualifié de « terroriste » l'organisation fondée en 1981 par Aasiya Andrabi, 38 ans, en fuite depuis le début du mois et qui est accusée d'avoir transmis des fonds illégalement à des groupes de la guérilla séparatiste pro-pakistanaise. Elle s'était violemment opposée l'année dernière à la campagne militaire dirigée par Washington contre les talibans en Afghanistan — d'après AFP

Venezuela | Paramilitaires

UN GROUPE de paramilitaires a été créé au Venezuela pour combattre le régime du président Hugo Chavez et la guérilla colombienne, selon une vidéo diffusée hier par la chaîne de télévision colombienne RCN. Ce groupe de paramilitaires, dénommé Autodéfenses unies du Venezuela (AUV) — un nom similaire à celui des Autodéfenses unies de Colombie (extrême droite) qui livrent une guerre implacable à la guérilla colombienne d'extrême gauche — compte quelque 2300 hommes basés dans les régions frontalières de la Colombie, selon les déclarations de l'un d'eux, le « commandant Antonio ». — d'après AFP

Pakistan | Dix soldats tués

LES PAKISTANAIS s'interrogeaient hier sur le coût de leur alliance avec Washington, après la mort de 10 de leurs soldats dans une opération contre un repaire présumé de membres d'Al-Qaeda à la frontière afghane. C'est la première fois que le Pakistan enregistre de lourdes pertes humaines depuis qu'il traque, avec les États-Unis, les combattants d'Al-Qaeda et les talibans qui ont fui l'Afghanistan. — d'après AFP

Bolivie | Pas très diplomate

À TROIS JOURS d'élections générales qui risquent de bouleverser le paysage politique bolivien, l'ambassadeur des États-Unis à La Paz, Manuel Rocha, vient de déclencher une vive polémique en déclarant que son pays suspendrait son aide à la Bolivie si un candidat lié au « trafic de stupéfiants » était élu président. Il faisait allusion à Evo Morales, le candidat défenseur des « cocaleros », producteurs de feuilles de coca. Les deux candidats qui se disputent probablement la présidence, Manfred Reyes Villa, populiste de droite, et Gonzalo Sanchez de Lozada, libéral, ex-président (1993-97), ont vivement rejeté « cette ingérence ». — d'après AFP

Syrie | Libérations demandées

AMNISTIE internationale (AI) a condamné hier les sentences prononcées cette semaine par la Cour de sûreté de l'État syrienne contre deux opposants, jugés selon l'organisation « pour avoir exprimé pacifiquement leur opinion ». Le groupe de défense des droits de l'homme réclame « la libération immédiate et inconditionnelle » du vétéran communiste Riad Turk, 72 ans, condamné à 30 mois de prison « pour avoir tenté de changer la Constitution par des moyens illégaux », et l'homme d'affaires Habib Saleh, 52 ans, condamné à trois ans de prison pour s'être « opposé aux objectifs de la révolution ». — d'après AFP

Le socialisme coulé dans le bronze à Cuba

En réponse au refus de Bush de lever l'embargo, un amendement à la Constitution rend « irrévocable » le système socialiste dans l'île

ANITA SNOW
Associated Press

LA HAVANE — Par un vote unanime concluant trois jours de débats fiévreux, les parlementaires cubains viennent de rendre « irrévocable » le système socialiste qui existe dans l'île depuis 41 ans. L'amendement à la Constitution adopté mercredi soir stipule également que « le capitalisme ne reviendra jamais » à Cuba.

Après 168 interventions très majoritairement favorables à l'amendement, les députés ont été appelés, un à un, par ordre alphabétique, pour exprimer leur vote. Sur les 578 membres de l'Assemblée nationale (chambre unique du Parlement cubain), 559 étaient présents et tous ont répondu « si ».

Au fur et à mesure des 45 minutes de ce vote, l'émotion n'a fait que croître, frisant le vertige pour certains parlementaires, alors que chaque « si » était suivi d'un tonnerre d'applaudissements. Lorsque le vote a été déclaré unanime, les députés sont d'abord restés solennels pour écouter l'hymne national cubain avant de lever les mains et de se balancer d'avant en arrière en chantant l'Internationale.

Fidel Castro, qui présidait cette séance historique, a félicité individuellement chaque député à l'issue du scrutin. Arrivé au pouvoir lors de la révolution de 1959, le Lider Maximo a décrété le socialisme deux ans plus tard.

« Nous avons besoin du socialisme au

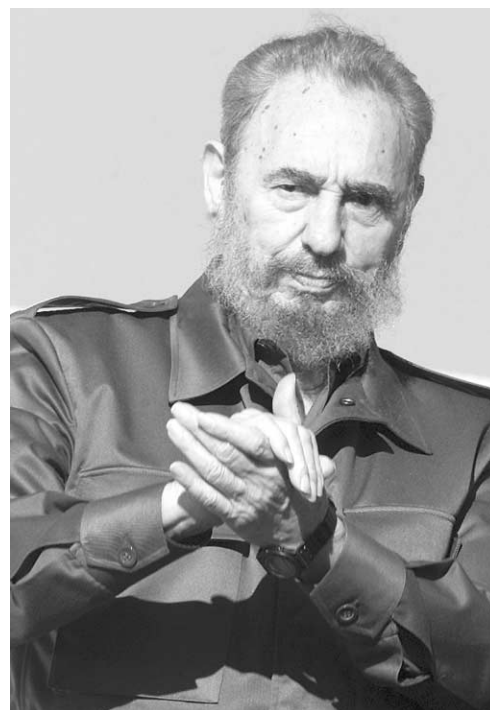


Photo REUTERS

Fidel Castro

aujourd'hui plus que jamais », a lancé le président de Cuba avant le vote. « Pour garantir l'avenir, une base idéologique forte est nécessaire ».

L'introduction du socialisme « irrévocable » dans la Constitution intervient au moment où les pressions se font de plus en plus fortes à l'intérieur et à l'étranger en faveur de réformes démocratiques dans le pays.

« Le meilleur système politique est celui du parti unique, a clamé le vice-président Carlos Lage. La vraie démocratie est socialiste. Et le seul moyen de défendre les droits de l'homme, c'est dans une société d'égalité et de justice sociale. »

« Pour notre peuple, le retour au passé est indésirable, impensable, impossible », a ajouté Lage, à propos de la volonté affichée par Washington de voir Cuba adopter le capitalisme et une démocratie à l'américaine. « La patrie est sacrée, la révolution invincible et le socialisme irrévocable. »

Le ministre des Affaires étrangères, Felipe Perez Roque, s'est montré plus pragmatique en expliquant que cet amendement était nécessaire pour protéger le système actuel après la mort de Fidel Castro, 76 ans en août, et de son frère et successeur désigné, Raul Castro, 71 ans, ministre de la Défense. Cette référence publique à la disparition des Castro est très rare à Cuba.

Il s'agit d'une mesure-clé pour savoir « ce que nous ferons lorsque la génération qui a mené à bien la révolution et la dirige aujourd'hui, la génération de Fidel, Raul, ne sera plus parmi nous », a souligné Roque.

Le gouvernement cubain a expliqué que l'amendement à la Constitution était une réponse au refus exprimé le mois dernier par le président des États-Unis George W. Bush de lever les sanctions contre Cuba tant que le pays n'aura pas adopté de réformes démocratiques, notamment la tenue d'élections impliquant une véritable opposition.

La Grèce refoule 3000 immigrants clandestins

d'après AFP

ATHÈNES — Le gouvernement grec a décidé hier de durcir sa politique contre l'immigration illégale et de « renvoyer dans leurs pays d'origine » 3000 clandestins entrés ces dernières semaines par ses frontières terrestres avec la Turquie, a indiqué son porte-parole, Christos Protopapas.

« Le pays et la société sont arrivés à leurs limites. Nous avons déjà régularisé un grand nombre d'immigrants. Maintenant, il faut renvoyer ces 3000 personnes et que l'immigration clandestine soit bloquée », a déclaré Protopapas à l'issue d'un conseil ministériel restreint sur ce sujet. « Les contrôles de frontières vont être renforcés pour contrer les réseaux de trafic d'immigrants transitant par la Turquie », a-t-il ajouté.

VENTE PUBLIQUE

3063201

Nous avons le plaisir d'offrir une sélection fabuleuse de tapis persans noués à la main, meubles italiens et artisanat, la plus belle jamais vue en Amérique du Nord, à une fraction de la valeur courante.

Liste partielle : Qum en soie, Tabriz, Isfahan, Kashan, Heriz, Nain, Bijar, très grands tapis 12 pi x 18 pi, canapé en cuir, ensembles de salle à manger et plus encore.

3 jours seulement

Vendredi 28 juin 2002, de 10 h à 21 h
Samedi 29 juin 2002, de 10 h à 21 h
Dimanche 30 juin 2002, de 10 h à 21 h

TAPIS HERAWI, CARPET 350, rue Saint-Paul est
325, rue de la commune est
Vieux-Montréal
Tel (514) 942-8449

Marché Bonsecours

VENTE PUBLIQUE VENTE PUBLIQUE VENTE PUBLIQUE

Liquidation Spéciale

Tapis persans

100 % tissés à la main

EMBARGO COMMERCIAL IRAN — États-Unis
En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100 \$ à 1 800 \$

Premiers arrivés, premiers servis
Samedi 29 juin - 13 h à 19 h
Dimanche 30 juin - 11 h à 18 h
Lundi 1^{er} juillet - 11 h à 18 h

Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie

Suivez l'émission Sharks H2O les lundis à 17 h 30.

C'est l'été SHARKS

Économisez 100\$

à l'achat de skis nautiques combo. L'offre se termine le 30 juin. Cour. 239\$

30% sur nos tubes en magasin

Ne cherchez plus...on est à Laval.

Une seule adresse
313-E. boul. Cartier, Laval 2 km
(800) 473-5543 (450) 663-5543 à l'est

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
6/49	Tirage du 2002-06-26	GAGNANTS	LOTS
02 10 20 25 44 48		6/6	1 2 000 000,00 \$
		5/6+	6 84 438,80 \$
		5/6	197 2 057,40 \$
		4/6	11 103 69,90 \$
		3/6	204 289 10,00 \$
Complémentaire: (27)		Ventes totales:	12 045 427 \$
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$
Quebec	Tirage du 2002-06-26	GAGNANTS	LOTS
24 25 35 41 42 46		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	10 500,00 \$
		4/6	718 50,00 \$
		3/6	13 905 5,00 \$
Complémentaire: (08)		Ventes totales:	511 731,50 \$
PANCO	Tirage du 2002-06-27	GAGNANTS	LOTS
03 05 08 18 21 24 29 31 35 42		6/6	1 2 000 000,00 \$
53 54 56 57 59 61 64 66 69 70		5/6+	6 84 438,80 \$
		5/6	197 2 057,40 \$
		4/6	11 103 69,90 \$
		3/6	204 289 10,00 \$
Complémentaire: (27)		Ventes totales:	12 045 427 \$
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$
Quotidienne	Tirage du 2002-06-27	GAGNANTS	LOTS
3 153		6/6	1 2 000 000,00 \$
4 9253		5/6+	6 84 438,80 \$
		5/6	197 2 057,40 \$
		4/6	11 103 69,90 \$
		3/6	204 289 10,00 \$
Complémentaire: (27)		Ventes totales:	12 045 427 \$
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$
Extra	Tirage du 2002-06-27	GAGNANTS	LOTS
NUMÉRO: 557111		6/6	1 2 000 000,00 \$
NUMÉRO: 846043		5/6+	6 84 438,80 \$
		5/6	197 2 057,40 \$
		4/6	11 103 69,90 \$
		3/6	204 289 10,00 \$
Complémentaire: (27)		Ventes totales:	12 045 427 \$
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-JEUX

La Presse

LA GRILLE D'AGATHA CHRISTIE

Voici les noms des gagnants de la Grille d'Agatha Christie.

Mme LISE BAZINET de Montréal mérite le grand prix soit un week-end pour deux à Londres pour assister à la représentation de *THE MOUSETRAP*, chef d'oeuvre à l'affiche depuis 50 ans.

Les personnes suivantes, quant à elles, recevront une paire de billets pour *La Trappe*, adaptation de la pièce originale, actuellement présentée au théâtre du rideau vert

MME GINETTE BELLEAU
MONTRÉAL

MME MARIE-HÉLÈNE BLOUIN
LAVAL

M. SIMON BROSSARD
LONGUEUIL

M. DOMINIQUE BURNS
LAVAL

M. PIERRE CHARBONNEAU
HULL

MME SUZANNE DESFONDS
MONTRÉAL

MME HÉLÈNE DUBÉ
SAINT-HUBERT

MME MONA DUMOUCHEL
VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

MME MICHELLE FARLEY
SOREL-TRACY

M. ANDRÉ GIROUX
LONGUEUIL

MME CLAUDETTE HATIN
MONTRÉAL

MME LUCILLE LACASSE
VERDUN

MME ANNETTE LAMONTAGNE
SAINT-HYACINthe

MME MONIQUE LANGLAIS
LONGUEUIL

MME GHISLAINE LEJEUNE
MONTRÉAL-NORD

MME GINETTE LEMAY
FLEURIMONT

M. RICHARD LÉVESQUE
RIVIÈRE-DU-LOUP

MME PAULINE SAAD
ANJOU

M. JEAN SAINT-ONGE
VALLEYFIELD

MME MARYSE THIBODEAU
LAVAL

MERCI À TOUS CEUX ET CELLES QUI ONT PARTICIPÉ!

La Presse
28 juin 2002

Page A8 manquante

La Presse
28 juin 2002

Page A9 manquante

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Trop de complaisance



MAURICE JANNARD

maurice.jannard@lapresse.ca

Plus de six mois après la faillite d'Enron, rien n'a changé dans la surveillance des règles de conduite des entreprises cotées en Bourse et de leurs dirigeants. Pourtant, 21 000 personnes ont perdu leur emploi à la suite de cette banqueroute et la caisse de retraite de ces employés ne vaut plus rien.

L'ex-président de Nortel, John Roth, a reçu 27 millions de dollars grâce à son régime d'options. Depuis son départ, 47 000 personnes ont été licenciées.

La direction de WorldCom avoue qu'un de ses dirigeants a fricoté les données comptables de la compagnie. La fraude de 4 milliards US se traduit par la disparition de 17 000 employés dans l'immédiat. Autre aveu : l'ancien président de WorldCom a reçu un prêt de 400 millions de l'entreprise. La pratique est courante dans le monde industriel, mais cette fois-ci le montant dépasse l'entendement.

Le cynisme à l'endroit des gens d'affaires a de quoi s'alimenter. Même Martha Stewart se trouve éclaboussée au milieu de ses chaudrons, et ce n'est pas avec de la sauce aux tomates !

Le président américain George W. Bush a promis une enquête. Fort bien, mais celles-ci prennent des mois à aboutir et leurs recommandations, des années à s'appliquer.

Une seule condamnation a été prononcée depuis le scandale Enron, celle à l'endroit du cabinet de vérification Arthur Andersen. La firme comptable a détruit des caisses de documents et de fichiers informatiques portant sur les comptes d'Enron ; elle a été reconnue coupable d'entrave à la justice.

Les médias américains blâment la Maison-Blanche et le Congrès pour la lenteur à réagir devant tous ces délits. Dominé par les républicains, favorable au monde des affaires, le pouvoir à Washington est peu pressé d'agir. Or, seul le Congrès a le pouvoir de modifier la loi de la Commission des valeurs mobilières (SEC) pour la rendre plus

stricte et pour accorder à cet organisme plus de ressources.

Chez nous, palabres et discussions ne manquent pas. Toutefois, le gouvernement fédéral n'a rien fait encore. Le comité permanent du Sénat sur les banques et le commerce poursuit des travaux sur l'affaire Enron et les suites à donner au Canada.

Au Québec, la Commission des valeurs mobilières a agi avec mollesse dans l'affaire Cinar. La CVMQ continue également à faire preuve de laxisme concernant la divulgation des transactions d'initiés par les dirigeants d'entreprise.

L'Association des comptables généraux accrédités du Canada propose de mettre sur pied un organisme indépendant pour élaborer de nouvelles normes comptables.

En revanche, des entreprises ont lancé d'elles-mêmes des initiatives afin d'éviter les problèmes d'éthique et pour rendre plus crédibles leurs résultats financiers. La société montréalaise Abitibi-Consolidated a décidé d'embaucher sa firme de vérification uniquement à des fins d'examen des états financiers et de la fiscalité qui s'y rattache. Les mandats de consultation en ressources humaines, en informatique, en évaluation ou en actuariat seront confiés à un autre cabinet d'experts.

Entre-temps, la Bourse de New York a mis de l'avant des propositions fort utiles. Parmi elles : accroître le nombre d'administrateurs indépendants au conseil de l'entreprise ; faire voter par les actionnaires chaque versement d'options à un dirigeant et accorder les contrats de vérification et de consultation à des firmes différentes.

Actuellement, les actionnaires approuvent un régime cadre des options d'achat d'actions. Les versements individuels aux dirigeants sont toutefois laissés à la discrétion du conseil d'administration.

Le projet de la Bourse de New York doit servir de modèle ici-même au Canada. La rémunération des dirigeants d'entreprise et la surveillance des états financiers doivent être mieux encadrées.

Ottawa et les provinces, de même que les associations de professionnels concernés, doivent agir dès maintenant pour rétablir la confiance du public, qui continue d'être ébranlée semaine après semaine.

Enfin, la civilisation!



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Difficile d'être violent quand on est nu : l'état de vulnérabilité que l'absence de vêtements implique est telle, en effet, qu'elle impose la prudence et la circonspection dans le moindre mouvement auquel on s'adonne... Sur la colline parlementaire, à Ottawa, ainsi que devant une boutique de la chaîne Gap, à Calgary, deux brigades de manifestants ont ainsi sacrifié l'armure à la nature, le combat au confort !

Il ne s'agit pas de se moquer : l'affaire est loin d'être triviale.

D'abord, la façon festive, la manière Woodstock, le côté Festival de la crevette des manifestations anti-tout invariablement déclenchées par les sommets des puissants ont toujours été importants. Et c'est totalement légitime. La joie et l'humour constituent aussi des messages qu'on peut opposer aux carcans et à l'esprit de sérieux que la société — ou la vie elle-même — impose.

Ensuite, la mouvance antimondialisation se transforme à la vitesse grand V, comme l'illustre la nature de l'agitation soulevée dans une poignée de villes canadiennes par le sommet du G8 à Kananaskis.

La transformation avait débuté lors du sommet de Davos en New York, en février dernier, où, pour la première fois de tels événements, la rue avait été pacifique. Il est vrai qu'on se trouvait 20 semaines après le 11 septembre. Et que le plus débile des gueulars anti-américains avait tout de même vaguement compris qu'on venait d'assister à un lugubre tournant de civilisation.

À Ottawa et Calgary, donc, les manifestations ont été étonnamment civilisées.

Au moment d'écrire ces lignes, on n'avait assisté à aucun débordement de haine et de violence — deux arrestations en deux jours, une misère ! George Bush brûlé en effigie, deux ou trois glaces de voitures de police fracassées, un comptoir McDonald's vaguement menacé, quelques punks masqués et prêts (dixit l'un d'eux) à « répliquer à la provocation policière »... la stricte routine en pareilles circonstances, en somme. Rien à redire. L'affluence aux manifestations était également minimale : entre 200 et 600 personnes (selon les diverses estimations) devant l'ambassade américaine à Ottawa, par exemple, ce qui est insignifiant compte tenu du caractère symbolique de l'endroit.

Même Jaggi Singh, le manifestant-vedette de l'establishment anti-mondialisation canadien, tenait hier des propos presque mesurés lorsqu'il a été interviewé par la télévision bourgeoise...

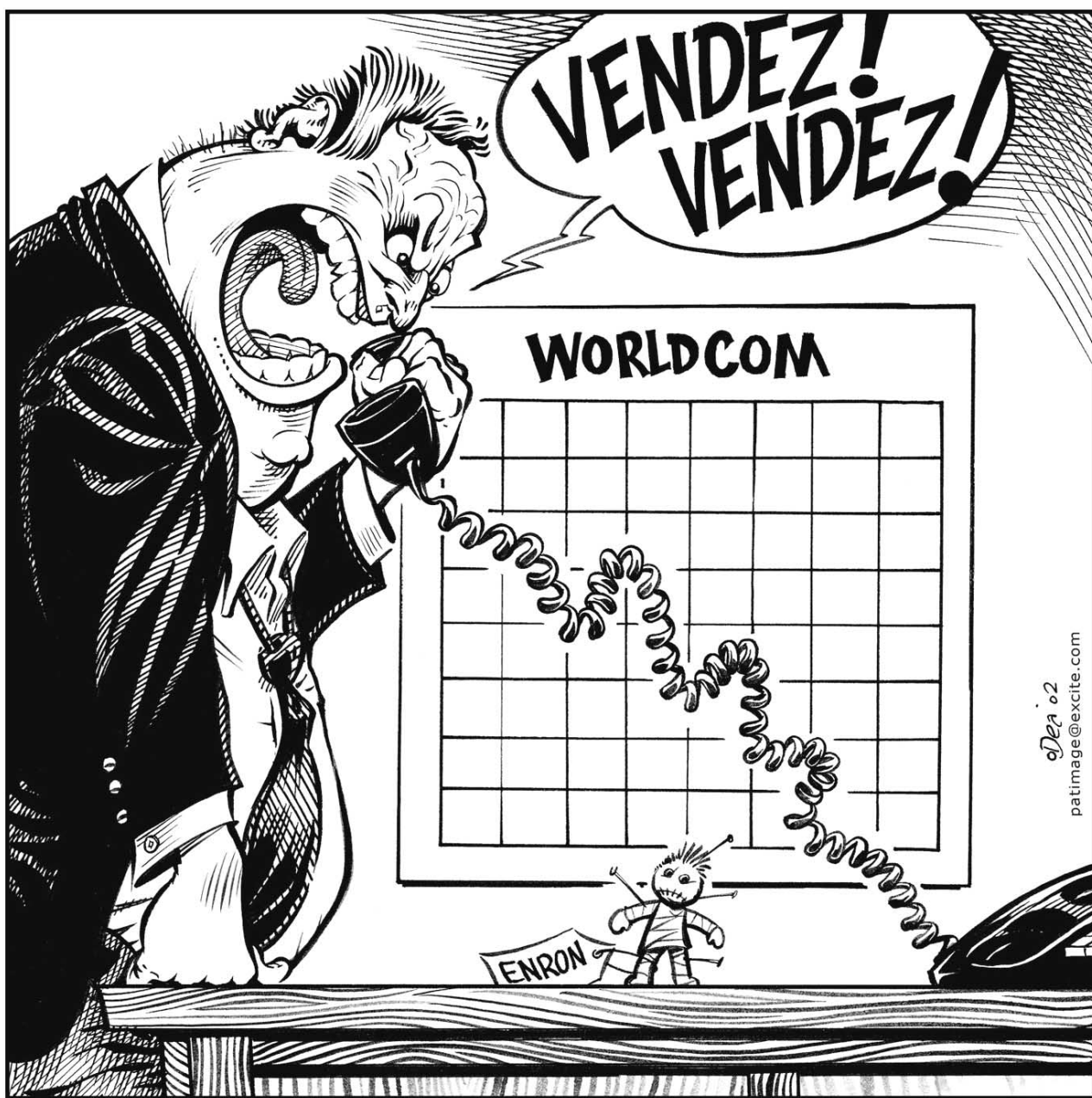
De l'autre côté de la barricade (pour ainsi dire), il est évident que les techniques policières entrent elles aussi dans une ère de *fine tuning* face à ce nouveau fait de la vie : la manifestation institutionnelle.

Déjà, lors du Sommet des Amériques de Québec, en avril 2001, la réaction policière avait été adéquate, quoi qu'on en dise, face à une horde de manifestants nombreuse, organisée et déterminée à foutre le bordel. On allait d'ailleurs bientôt pouvoir faire la comparaison : en juillet, au sommet du G8 de Gènes, la confrontation allait faire un mort et 430 blessés...

Cette fois-ci, la logistique policière semble avoir trouvé la recette : beaucoup d'agents, peu de déploiement de force, c'est-à-dire pas d'escouades anti-émeutes visibles, des policiers à bicyclette, un dialogue permanent entre factions opposées.

Ça n'a l'air de rien.

Mais ça aussi, c'est la civilisation.



Patrick Dea, collaboration spéciale

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Cinq cents millions

QUE DE CHOSES on ferait avec cette somme ! La crise du logement serait d'un lointain passé à Montréal. C'est cette somme que nous coûte la réunion de deux jours du G8 dans les Rocheuses canadiennes et rien ne restera de concret pour le Canada, les décisions sont déjà toutes prises et personne ne s'opposera aux volontés des États-Unis.

Les Jeux olympiques ont coûté cher mais plusieurs bâtisses construites pour ces jeux servent encore de nos jours.

RAYMOND ST-GERMAIN
Greenfield Park

L'aide d'abord !

À PROPOS du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA, ou NEPAD d'après l'acronyme anglais) que Jean Chrétien proposera au G8 : comment intégrer les pays d'Afrique au commerce mondial alors que l'argent nécessaire à leur développement se fait de plus en plus rare ? En effet, les pays les plus riches du monde, en particulier les membres du G8, se sont montrés de plus en plus avares en ce qui concerne l'aide internationale au cours des dernières décennies. Aucun des pays du G8 se rapproche des objectifs des Nations unies, soit l'allocation de 0,7 % de leur PNB à l'aide internationale. En fait, alors que la moyenne des pays qui ne sont pas membres du G8 se situe à 0,46 %, la moyenne des pays du G8 est de 0,18 %. Il faut, pour que des initiatives telles le NPDA puissent avoir la moindre chance de succès, augmenter considérablement les budgets d'aide au tiers-monde de façon à répondre aux besoins les plus fondamentaux (hygiène,

éducation, santé) des populations africaines. Le président Clinton a une fois dit, en se référant à l'Afrique, « Trade, not aid » (le commerce, pas l'aide), mais je trouve qu'il serait plus approprié de dire, à la place, l'aide d'abord, le commerce plus tard.

DANIEL ROSA

Le grand sondage

AINSI DONC, selon le grand sondage CROP/La Presse (22 juin), 53 % des Québécois seraient opposés à l'idée de baisses d'impôts qui se traduiraient par une baisse dans la qualité des services publics. Ce résultat étonne quelque peu, venant de la part d'une population qui serait « la plus taxée en Amérique du Nord ».

Sauf peut-être si on se souvient que 44 % des Québécois, selon l'analyse récente de M. Facal, ne paient pas d'impôts. N'est-il pas permis de croire qu'une baisse d'impôts serait pour ces répondants d'un intérêt plutôt limité ? Aussi bien leur demander s'ils préféreraient, pour reprendre l'expression de Deschamps, être : a) riches et en santé ou b) pauvres et malades.

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'exclure les plus défavorisés parmi nous du débat public, d'autant plus qu'à 44 %, c'est devenu non négligeable. Encore faut-il poser les bonnes questions aux bonnes personnes ou, à tout le moins, ventiler les résultats de sorte que l'on sache qui pense quoi.

Les auteurs du sondage pourraient aussi penser à clarifier ce qu'ils entendent par services publics : doit-on avoir à l'esprit la fermeture de salles d'urgence en fins de semaine, comme à Shawinigan, ou, par exemple, l'ouverture d'un nouveau bureau

dans un « quartier central de Paris », telle que l'annonçait madame Beaudoin il y a quelques jours ?

MICHEL ROCHON
Chelsea

Être québécois...

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, hormis le fait qu'elle coïncide avec l'anniversaire de ma fille, signifie-t-elle vraiment encore quelque chose pour moi ?

Je fais partie des « baby-boomers », j'ai vécu mon adolescence dans le quartier Villieray. Quels bons souvenirs ! La fin des classes, les vacances, la Saint-Jean, la chanson de Pierre Lalonde. Nous nous retrouvions cinq ou six ami(e)s en bas d'un escalier à discuter, parler de projets d'avenir, d'ambitions, de rêves, jusqu'aux petites heures du matin.

Dans la rue Berri, entre Villieray et Faillon, il y avait les Longpré, les Lacasse, les Bérubé, les Bastien, les Villeneuve, etc.

J'y suis passé dernièrement avec ma fille pour lui montrer où j'avais vécu mon adolescence, où j'avais rencontré sa mère.

Quelle déception ! Les logements sont tous « délabrés », les Longpré et les Lacasse n'y sont plus, et je n'ai pas entendu un mot de français ni vu aucun Québécois...

La Saint-Jean pour moi, c'était eux... c'était là...

JEAN BERNIER

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ?
forum@lapresse.ca

Scandales Enron, WorldCom et les autres à venir

Lettre au directeur du Bureau des institutions financières

Monsieur,

LA BOURSE Américaine entraîne les autres Bourses mondiales dans une chute accélérée au fur et à mesure que ces scandales frauduleux deviennent publics. Cette situation sape la confiance du public actionnaire et mènera éventuellement à un manque de fonds pour la création ou la modernisation des entreprises. Aussi grave, sinon plus, elle affaiblira les fonds de retraite privés, rendus de plus en plus indispensables pour remplacer les retraites et pensions publiques des anciens.

D'autre part, il semble que les coupables, riches de leurs larcins, arrivent, avec leur fortune et leurs appuis, à éviter une punition méritée. Ces injustices qui semblent bénéficières du silence, sinon de l'appui des politiciens, vont, à mon avis, nous mener vers un total manque de confiance en la « démocratie » et faire grossir les rangs des contestataires qui se manifestent à l'occasion des réunions du G8, du FMI, de la Banque mondiale, etc...

La raison pour cette lettre, c'est qu'en tant qu'investisseur échaudé par le scandale Nortel, j'attends toujours une prise de position du gouvernement canadien et de ses administrations face à cette situation endémique. Êtes-vous prêt à nous démontrer que le Canada contrôle mieux les entreprises et leurs vérificateurs ? Est-ce que votre bureau et les institutions responsables sont mieux lotis par nos lois que la SEC américaine ? Par exemple, comment peut-on



Photo Reuters

Les responsables de scandales comme celui d'Enron réussissent-ils à s'éviter, grâce notamment à leur fortune, des punitions bien méritées ?

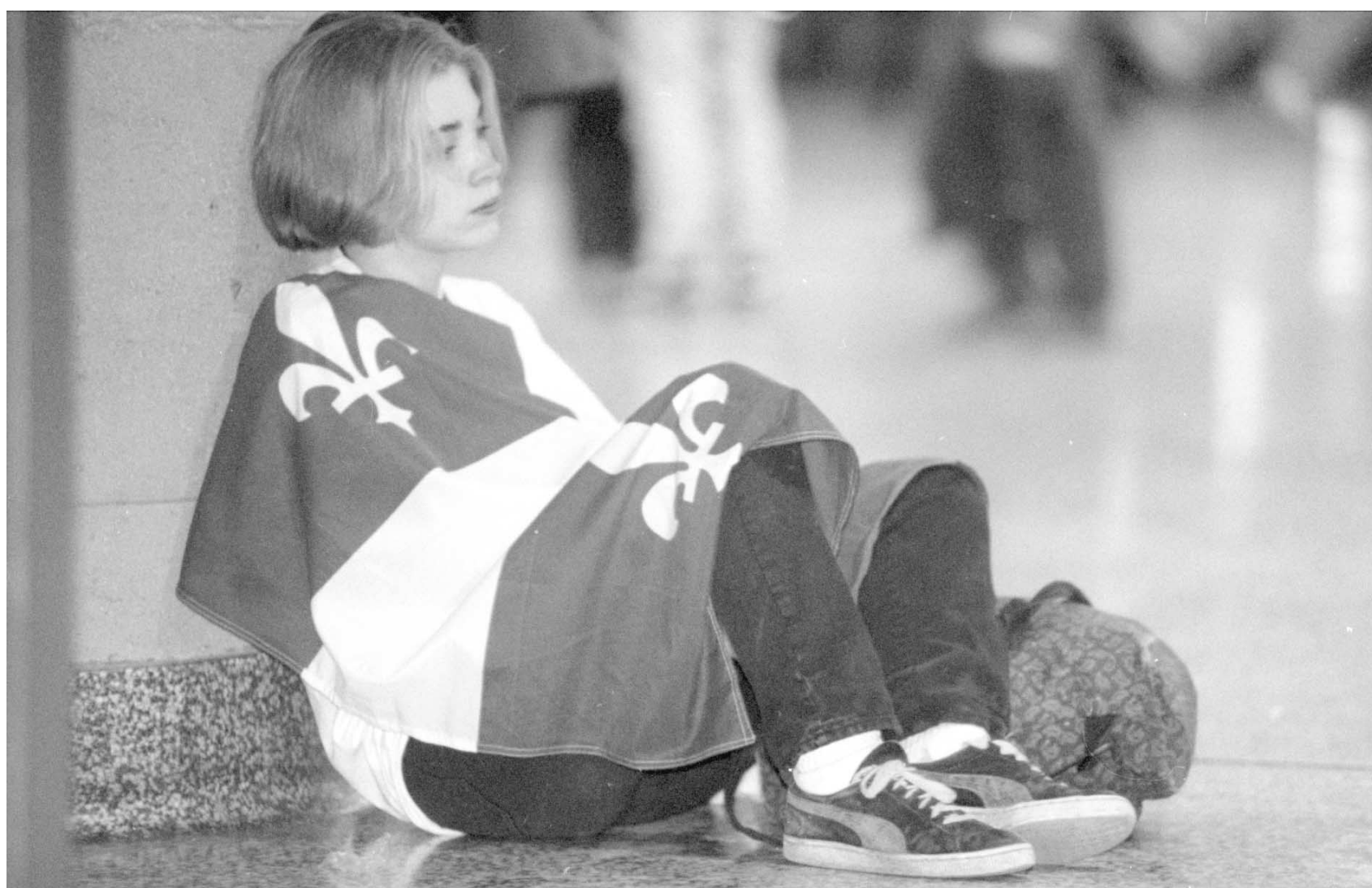
permettre à un PDG de vendre des actions en constatant que son entreprise est prête à divulguer de très mauvais résultats et de se faire ainsi des millions, en toute impunité, sans que cela soit considéré comme un délit d'initié ?

Alors, monsieur, dites-moi quelle est votre raison d'être dans ce système d'exploitation des petits porteurs qui, ne l'oubliez pas, vous paient pour les défendre ?

Salutations

BERNARD DESANLIS

Forum



Le PQ rayé de la carte ?

Si les résultats des élections partielles se reproduisaient à l'échelle du Québec, le Parti québécois serait anéanti

PIERRE DROUILLY
L'auteur est professeur au département de sociologie de l'UQAM.

DANS LA PRESSE du 23 mai 2002, nous avons procédé

à quelques simulations électorales, en faisant s'accroître, dans des proportions variées, les intentions de vote de l'Action démocratique aux dépens du Parti québécois et du Parti libéral. Notre conclusion était à l'effet que le mode de scrutin pourrait jouer un rôle de frein sur le nombre de députés que l'Action démocratique pourrait faire élire, même en cas de progression substantielle de son vote. Nous ajoutons alors : « Il faudra que le vote de l'Action démocratique soit clairement supérieur à 25 % pour que cela lui rapporte un nombre significatif d'élus. » Or, semble-t-il, c'est le cas aujourd'hui, et nous devons donc réviser nos analyses.

Nos conclusions sont donc radicalement différentes : si ce qui s'est produit le 17 juin dernier dans les quatre circonscriptions où ont eu lieu des élections partielles se reproduisait à l'échelle du Québec, le Parti québécois perdrait le pouvoir, bien entendu, mais aussi l'opposition et serait rayé, à toutes fins utiles, du paysage politique québécois, l'Action démocratique formant alors un gouvernement très majoritaire devant un Parti libéral cantonné essentiellement dans la quarantaine de circonscriptions à forte composition non francophone.

En mai, le seul sondage indiquant une forte progression des intentions de vote pour l'Action démocratique aux dépens du Parti québécois, était celui réalisé par SOM entre le 3 et le 9 de ce mois et publié peu après par *La Presse*. Aucune projection de ce sondage sur la carte électorale n'était présentée, car nous pensions que cette fulgurante progression devrait être confirmée par d'autres sondages menés par différentes maisons de sondage, les répliques indépendantes étant la condition primordiale de l'acceptation scientifique d'une nouvelle donnée ou d'une nouvelle expérience. Les élections partielles du 15 avril ne pouvaient servir de guide, malgré la victoire imprévue de l'Action démocratique dans Saguenay, car il pouvait s'agir d'un phénomène ayant des causes locales, comme c'est souvent le cas dans une élection partielle, d'autant plus que dans Anjou et Viger, où se tenaient aussi des élections partielles le même jour, le résultat de l'Action démocratique était très médiocre, légèrement en augmentation par rapport aux élections générales de 1998.

Depuis le premier sondage de SOM, il y en a eu un second, réalisé entre le 17 et le 22 mai, qui mesurait une poussée encore plus forte de l'Action démocratique, aux dépens des libéraux cette fois : mais encore là, la même maison de sondage aurait pu commettre deux fois une même erreur méthodologique, ce qui aurait prouvé seule-

ment le biais de sa méthodologie et non la véracité de cette poussée de l'Action démocratique. Puis il y eut un sondage réalisé par Léger Marketing entre le 23 et le 27 mai, qui cette fois-ci confirmait, de manière indépendante, ce que SOM avait mesuré. Enfin, et surtout, il y eut ces quatre élections complémentaires dans Berthier, Joliette, Lac-Saint-Jean et Vimont.

La vraie surprise

Pour les fins de cette analyse, nous avons perfectionné notre modèle de projection des résultats de sondage sur la carte électorale. Le tableau 1 donne les résultats des projections des deux sondages de SOM et de celui de Léger Marketing, après pondération des répondants discrets et compte tenu de la polarisation linguistique des intentions de vote. Dans ces trois projections, le Parti québécois se voit pratiquement rayé de la carte électorale, tandis que dans l'une d'elles (le second SOM), l'Action démocratique se retrouve majoritaire à l'Assemblée nationale. Telle était donc la situation surprenante que les sondages indiquaient à la veille des élections partielles du 17 juin.

Celles-ci, par ailleurs, étaient l'occasion idéale de tester notre modèle de projection, pour vérifier s'il collait à la réalité, ou s'il n'était qu'un jeu mathématique.

Pour ce faire, nous avons pris le résultat du sondage le plus récent, celui de Léger Marketing, et nous avons comparé, dans les quatre circonscriptions en élection partielle, les résultats de la projection basée sur ce sondage avec les résultats effectifs de ces élections. Ce sont les données qui apparaissent dans le tableau 2. Cette comparaison entre la projection et la réalité des élections partielles est très instructive, et prouve que notre modèle « ne parle pas pour ne rien dire ». Voyons, du meilleur au moins bon, quels sont les résultats du modèle de projection.

Dans Lac-Saint-Jean, notre modèle anticipe clairement la victoire serrée du Parti québécois, en sous-estimant toutefois le vote péquiste et adéquate d'un peu plus de 3 % :

Résultat de la projection basée sur le sondage Léger Marketing et résultats des élections partielles

	PLQ	PQ	ADQ	AUTRES
Berthier				
Projection	27,0	30,5	36,0	6,4
Élection partielle	21,0	28,0	51,0	0,0
Différence	-6,0	-2,5	+15,0	-6,4
Joliette				
Projection	23,3	32,0	38,1	6,6
Élection partielle	24,7	31,9	38,4	5,0
Différence	+1,4	-0,1	+0,3	-1,6
Lac-Saint-Jean				
Projection	16,1	40,2	37,2	6,5
Élection partielle	15,8	43,5	40,8	0,0
Différence	-0,3	+3,3	+3,6	-6,5
Vimont				
Projection	36,9	26,5	31,4	5,3
Élection partielle	33,2	16,1	50,0	0,7
Différence	-3,7	-10,4	+18,6	-4,6

Tableau 2

PROJECTIONS DES SONDAGES DU MOIS DE MAI

	PLQ	PQ	ADQ	AUTRES
SOM (3-9 mai)				
Intentions de vote	42%	24%	32%	2%
Députés (projection)	65	1	59	0
SOM (17-22 mai)				
Intentions de vote	37%	23%	38%	2%
Députés (projection)	44	0	81	0
LÉGER (23-27 mai)				
Intentions de vote	40%	24%	30%	6%
Députés (projection)	62	9	54	0

Tableau 1

Projection basée sur les résultats des quatre élections partielles

	PLQ	PQ	ADQ	AUTRES
Intentions de vote	36,1%	22,7%	39,4%	1,8%
Députés (projection)	37	0	88	0

Tableau 3

mais cela est sans doute dû à l'absence de candidats des tiers partis dans l'élection partielle. Par ailleurs, le modèle prévoit le vote libéral à 0,3 % près !

Dans Joliette, notre modèle anticipe la victoire minoritaire de l'Action démocratique (38,4 %) à 0,3 % près, et le vote des autres partis à 1,4 % pour le Parti libéral et à 0,1 % près pour le Parti québécois. Dans Joliette enfin, l'ordre des partis est bien prévu, comme dans Lac-Saint-Jean, les libéraux arrivant en troisième position.

Dans Berthier, notre modèle anticipe la victoire de l'Action démocratique, mais avec un pourcentage bien plus faible (36 %) que son vote effectif (51 %) : ici aussi, comme dans Lac-Saint-Jean, l'absence de candidats des tiers partis a favorisé la candidate adéquate Marie Grégoire, l'une des vedettes de l'Action démocratique. Libéraux et péquistes ont moins obtenu ce que la projection leur accordait, mais l'ordre des partis, avec les li-

libéraux en troisième position, est aussi bien anticipé par notre modèle.

C'est dans Vimont que notre modèle est le plus faible. Bien entendu, il anticipe la défaite du Parti québécois, et le relègue en troisième position comme l'ont fait les électeurs : mais l'écart dans l'estimation du vote péquiste est de plus de 10 %. La projection place par contre le Parti libéral comme gagnant, avec 36,9 % des voix, soit presque 4 % au-dessus de ce que le Parti libéral a effectivement obtenu dans Vimont (33,2 %). Au cours de l'élection partielle, c'est effectivement l'Action démocratique qui l'a remporté avec 50 % des voix, soit presque 20 % de plus que ce que le modèle lui attribuait (l'erreur sur le vote des tiers partis étant lui de presque 5 %).

Vimont constitue la vraie surprise de ces élections partielles : le Parti libéral y a obtenu un score légèrement inférieur à ce qui était prévisible, mais l'effondrement du Parti québécois y a propulsé l'Action démocratique à 50 % des voix. Alors que dans les trois autres circonscriptions, le Parti québécois a obtenu un peu plus de la moitié de ses voix acquises aux élections générales de 1998, dans Vimont il n'en a conservé qu'un peu plus du tiers. Vimont est une circonscription de banlieue dont la classe moyenne constitue le noyau dur des appuis au Parti québécois (même si les 18 % d'électeurs non francophones de Vimont affaiblissent un peu cet appui) : c'est l'un de ces comtés dans lesquels le groupe porteur défini par Gilles Gagné et Simon Langlois est numériquement très présent. Si le comportement des électeurs francophones de Vimont devait être celui des électeurs des banlieues de Montréal et Québec, ce ne sont pas moins de 25 circonscriptions, traditionnellement acquises au Parti québécois, qui pourraient lui faire faux bond au cours d'une élection générale.

Globalement, dans les quatre circonscriptions, l'Action démocratique a obtenu 45,4 % des voix, le Parti québécois 29,2 % et le Parti

libéral 24,0 % : mais si l'on prend en compte la composition linguistique de ces quatre circonscriptions, chez les seuls électeurs francophones l'Action démocratique a obtenu près de la moitié des voix, le Parti québécois moins du tiers et le Parti libéral un peu plus que le sixième. Dans ces quatre circonscriptions, le Parti québécois a perdu 47 % de son vote en faveur de l'Action démocratique, alors que le Parti libéral n'en perdait que 23 % (mais environ 30 % chez ses électeurs francophones).

Un gouvernement adéquate ?

Si l'on projette ces résultats à la grandeur du Québec, en prenant en compte la composition linguistique de chacune des 125 circonscriptions ainsi que la force relative des partis en 1998 dans chacune d'elles, on obtient (tableau 3) : 39,4 % pour l'Action démocratique, 36,1 % pour le Parti libéral et 22,7 % pour le Parti québécois. Cela n'est pas loin de ce que les sondages du mois de mai nous ont appris (tableau 1), et c'est le résultat le plus probable que l'on aurait observé si des élections générales s'étaient tenues ce printemps.

Nous aurions eu alors (tableau 3) un gouvernement adéquate avec plus de 80 députés élus, devant une quarantaine de libéraux dans les circonscriptions à forte composition non francophone (ouest de Montréal, Outaouais, Estrie, etc.). Le Parti québécois aurait alors été virtuellement rayé de la carte.

Bien entendu, il ne s'agit pas ici de faire une quelconque prédiction pour un avenir proche et surtout lointain, mais d'analyser l'état actuel de l'opinion publique. Rien ne garantit à l'Action démocratique que la vague de sympathies dont elle bénéficie aujourd'hui, et qui lui a valu trois victoires aux dernières élections partielles, se maintiendra de façon durable, pour la simple raison que les autres partis politiques, devant ces résultats calamiteux pour eux, devraient normalement réagir par des actions politiques nouvelles. Rien ne garantit non plus que les électeurs à travers le Québec se comporteraient de la même façon dans des élections générales qui décideront de la couleur politique du nouveau gouvernement, que dans des élections partielles au cours desquelles le mécontentement et la grogne peuvent s'exprimer plus facilement sans conséquences politiques immédiates.

Tout ce que notre analyse visait à établir, c'est que les sondages récents annonçaient les résultats des partielles, et que celles-ci ont confirmé la poussée mesurée par les sondages. Ce qui aurait pu sembler un simple jeu de l'esprit il y a quelques semaines encore, c'est-à-dire une possible victoire électorale de l'Action démocratique, devient une hypothèse plausible à laquelle il faudra maintenant s'habituer et avec laquelle il faudra désormais vivre.

Il dépendra dorénavant de l'action politique de Mario Dumont, comme de celle de Bernard Landry et de Jean Charest, pour voir si ce qui existe virtuellement dans l'opinion publique deviendra ou pas une réalité politique. Cela, seul l'avenir nous le dira.

Les bons d'éducation ont le feu vert aux États-Unis

Dans une décision partagée, la Cour suprême a statué que ces bons d'éducation étaient légaux parce que les parents avaient le choix entre des écoles confessionnelles et laïques



MARTIN VALLIÈRES
LA PRESSE À WASHINGTON

L'UNE DES IDÉES les plus controversées dans le milieu scolaire aux États-Unis et qui fait jaser aussi au Québec, les bons d'éducation ou *school vouchers*, comme les appellent les Américains, vient d'obtenir le feu vert de la Cour suprême, à Washington.

Ces bons d'éducation ont été mis en place par des États afin de permettre aux parents d'inscrire leurs enfants à une autre école que celle du réseau public dans leur quartier, le plus souvent privée, tout en pouvant « déménager » leur allocation de fonds publics.

Un tel concept de bons d'éducation suscite aussi des discussions

au Québec parce qu'il est inscrit au programme du parti de l'ADQ dirigé par Mario Dumont, en forte progression dans l'électorat.

À Washington, la Cour suprême s'est prononcée sur le statut constitutionnel des bons d'éducation implantés il y a six ans à Cleveland, en Ohio.

Ils sont devenus parmi les plus importants aux États-Unis, impliquant 4200 élèves de quartiers intra-urbains pauvres ainsi que 51 écoles privées et publiques de qualité supérieure, en banlieue surtout.

Mais ils étaient contestés en justice pour une violation présumée de la Constitution américaine qui distingue l'État et la religion. Au moins 95 % des parents de Cleveland qui utilisent des bons d'éducation envoient leurs enfants dans des écoles privées confessionnelles.

Dans une décision très partagée, à cinq magistrats contre quatre, la Cour suprême a statué que ces bons d'éducation étaient légaux selon la Constitution parce que les

parents avaient le choix entre des écoles confessionnelles et laïques.

La décision a été applaudie par les tenants aux États-Unis d'un véritable « magasinage » des écoles publiques et privées par les parents, tout en permettant un coup de pouce de fonds publics pour réduire la barrière économique.

Selon eux, un tel magasinage favorise la concurrence entre les écoles privées et publiques, ce qui inciterait les gestionnaires du secteur public en particulier à améliorer leurs écoles.

L'implantation nationale des bons d'éducation faisait partie du programme électoral du républicain George W. Bush lors des présidentielles de 2000.

Mais une fois installée à la Maison-Blanche, et confrontée à une nouvelle majorité démocrate au Sénat, l'administration Bush avait dû réduire ses ambitions avec les bons d'éducation afin d'obtenir l'appui à ses réformes plus pressantes pour les écoles primaires et secondaires.

Néanmoins, dans son récent budget fédéral pour 2003, l'administration Bush a proposé un crédit d'impôt annuel jusqu'à 2500 \$ par enfant pour les parents qui choisissent une école privée au lieu de l'école publique de leur quartier.

Au Canada, le gouvernement conservateur de l'Ontario, alors dirigé par Mike Harris, avait introduit l'an dernier un tel crédit d'impôt pour les parents d'élèves au privé. Il a toutefois été suspendu dans le budget ontarien présenté il y a 10 jours.

Hier, au sommet du G8 à Kananaskis en Alberta, le président Bush a dit que « la décision de la Cour suprême ouvre la voie à des choix scolaires innovateurs afin qu'aucun enfant aux États-Unis ne soit laissé derrière en éducation ».

L'administration Bush avait appuyé en Cour la défense des bons d'éducation de Cleveland avec le témoignage du numéro deux de la justice américaine, le procureur général Theodore Olson.

Pour sa part, le secrétaire de l'Éducation, Rod Paige, a qualifié hier le jugement de la Cour suprême de moment « historique ».

« Partout aux États-Unis, des milliers de parents réclament plus de choix d'une éducation de qualité pour leurs enfants. Cette décision facilitera leur recherche des meilleures écoles », selon M. Paige.

Les réactions des syndicats d'enseignants et des regroupements de gestionnaires scolaires allaient dans le sens contraire.

Selon Bob Chase, président de l'Association nationale de l'éducation, « les bons d'éducation ne constituent pas un moyen d'améliorer les écoles, même légalisés par un jugement de la Cour suprême ».

À la Fédération américaine des enseignants, la présidente, Sandra Feldman, a dit que « les bons d'éducation sont une mauvaise politique et nous continuerons de combattre les efforts pour les étendre dans le secteur scolaire public ».